

BN Numismatique Bulletin cgb.fr 124

octobre 2013

Pour recevoir par courriel le nouveau Bulletin Numismatique, inscrivez votre adresse courriel à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html. Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l'imprimer à partir d'internet. Tous les numéros passés sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L'intégralité des informations et images contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction mais la duplication et diffusion gratuite d'un BN dans son entier est possible et recommandée

Sommaire

- 3 PANNEAU D'AFFICHAGE NOUVELLES DE LA SENA
- 4 LE RENVERSEMENT DE LA CHARGE DE LA PREUVE EN DROIT DOUANIER
- 5 LES BOURSES
- 6-7 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 8-9 POUR FAIRE SUITE À L'ARTICLE PARU PAGE 10 DU BULLETIN N°123 COMPLÈMENT D'ENQUÊTE SUR UN VOL DE JETONS À NANTES EN 1787
- 10 FAUX RUSSES
- 11 FORUM DES AMIS DU FRANC N° 206
- 12 CC ET LES COLLECTIONNEURS 3.0 NOUVEAUX WORLD COINS POUR TOUJOURS PLUS DE MONNAIES
- 13 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 14 LE MOT DU COLLECTIONNEUR LE « CURRENCY MUSEUM » DE TOKYO
- 15-16 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 17 UN SUPERBE EFFET PERVERS...
- 18 LES AVIONS DE CASH DE LA BCE
- 19-23 DÉTECTION ET PAS : PROPOSITIONS PRÉALABLES FONDAMENTAUX
- 24-25 CHRONIQUES ROMAINES N°2
- 26 CLASSER DU BILLET BANQUE DE FRANCE AVEC LE PICK ?
- 27-29 LE FRANC 10 ARRIVE !!!
- 30-31 UN WEEK-END NUMISMATIQUE À LONDRES
- 32-33 LE RÉGIONALISME ET LES BILLETS
- 34 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 35 350E ANNIVERSAIRE DE L'AIBL...
- 36 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 38-39 PAPIER MONNAIE 26
- 40 NOS ÉDITIONS

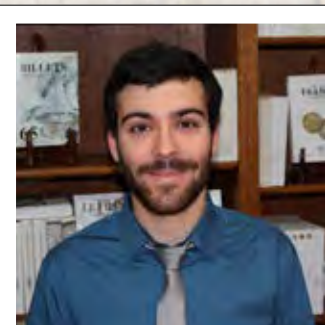
ÉDITORIAL

L'équipe cgb.fr s'agrandit et accueille Matthieu Dessertine ; laissons-le se présenter :

Originaire du département de la Loire, je me suis très tôt intéressé à la numismatique. Je débute une collection en accumulant tout ce que le passé a pu nous laisser en témoignage, rêvant aussi de cités perdues et de trésors enfouis. C'est naturellement que je m'oriente vers des études d'Histoire à l'Université de Lyon, jadis capitale des Trois Gaules.

Je me spécialise en histoire et archéologie romaine à mon entrée en master et axe mes recherches sur la numismatique antique. Sous la direction d'Yves Roman, j'étudie la propagande dans le monnayage romain, d'abord chez les Sévères puis chez Maximin le Thrace. Mes études finies, je décide de partir pendant six mois en Asie à la découverte du patrimoine culturel local. C'est à mon retour en octobre 2012 que je rejoins avec grand bonheur l'équipe de cgb.fr. Je continue à m'intéresser aux monnaies romaines tout en développant un intérêt pour les monnaies du Monde, qui permettent de voyager continuellement dans l'espace et le temps depuis le 36 de la rue Vivienne ! C'est un honneur pour moi de pouvoir partager maintenant ma passion avec vous.

Matthieu DESSERTINE



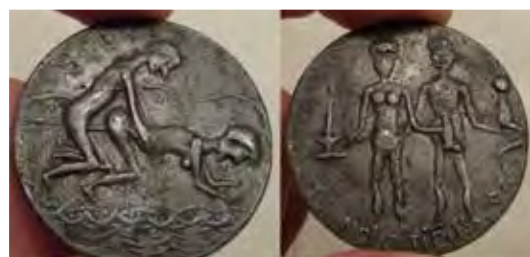
CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

ADF - Académie des Inscriptions et Belles lettres - Amazon - AuCoffre.com - The Banknote Book - Bibliothèque Nationale de France - Frédéric BONTÉ - Boulevard Voltaire - Arnaud BOURBON - Émilie BOUVIER - Jean-Luc BUATHIER - Christophe CHARVE - Frank CHETAIL - La Chronique Agora - Arnaud CLAIRAND - Laurent COMPAROT - Comptoir des Monnaies - Joël CORNU - Danske Bank - Delcampe - La Dépêche - Stéphane DEMAY - Stéphane DESROUSSEAU - Jean-Marc DESSAL - Matthieu DESSERTINE - Jean-Luc DUFOND - economiematin.fr - Marc EMORY - l'Expansion - Samuel GOUET - HAPPAH - Hashtable - l'Hebdo de Sèvre et maine - Heritage - i-numis - I-télé - l'Indépendant - Didier LÉLUAN - André LIBAUD - Libération - Christophe MONTAGNE - myeurop.info - National Geographic - NGC - Numismaster.com - Oularm - le Parisien - PCGS - Jean-Luc PELLETAN - PC - le Point - Portable Antiquities Scheme - Yannick PRESSARD - Michel PRIEUR - Éric PRIGNAC - Charles SANNAT - SENA - Laurent SCHMITT - Alexis-Michel SCHMITT-CADET - Agostino SFERRAZZA - Stack's Bowers - Romandie.com - Barbara VAUCOULEUR - Wikileaks - YannSann - Youtube - les illustrations proviennent de notre fonds, de ce que nous avons reçu ou de Wikipedia

INSOLITE :

UN ENTERREMENT DE VIE DE GARÇON ?

Communiqué par Frank Chetail, le spécialiste des faux chinois et l'auteur du site éponyme, cliquez pour le visiter, un jeton artisanal en plomb dont l'histoire est pleine de mystère : « Ce jeton déniché dans une brocante au Château d'Oléron (17) était emballé dans un papier inscrit « trouvé à l'hôpital Robert Picqué à Bordeaux en 1942 ». Il a appartenu à M. Marcel LOTH, figure de la peinture périgourdine, disparu en décembre 2009. Le jeton pèse 36,00g (pile) pour un diamètre de 43 mm, épaisseur 2 mm, on peut lire une date (1925). Après une longue discussion pour tenter de comprendre l'usage de ce jeton aussi artisanal qu'incongru, nous avons convenu que cela devait être distribué aux participants d'un enterrement de vie de garçon... mais quelqu'un a-t-il déjà vu un tel jeton et a-t-il une autre suggestion ? Contacter prieur@cgb.fr



HERITAGE AUCTIONS

La plus grande source au monde d'objets de collections



**CLIQUEZ
SUR CHAQUE
IMAGE :**
Collection Idéale !!

Contact en Allemagne :

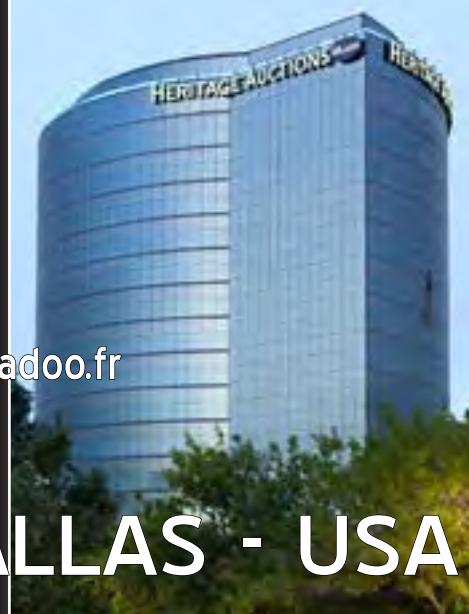
Marc Emory : marcd.emory@gmail.com,

Contact en France :

Yann Longagna : compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr

Tél. Paris 01 44 50 13 31

www.ha.com DALLAS - USA



PANNEAU D'AFFICHAGE

ESSENTIEL !!!

Sur chaque fiche des archives et de la boutique vous trouvez la mention :

Poser une question ou signaler une erreur sur la description de cet article

C'est très important ! Nous ne sommes pas stupides pour croire que sur 300.000 fiches nous n'avons fait aucune erreur ou faute de frappe. Nous avons besoin de vous qui en remarquez pour nous les signaler. Cela améliore la qualité du site qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !

cgb.fr
Numismatique
Paris

LISTE ET PHOTOS DES OBJETS VOLÉS AU MUSÉE DE MALLAWI

L'UNESCO a mis en ligne un pdf des objets volés lors du pillage de ce musée égyptien par, selon le gouvernement, des islamistes...

Il y a des monnaies d'or romaines à la fin du document, des islamiques, des grecques en argent, hélas les images sont tellement médiocres qu'il est sans espoir de reconnaître quoique ce soit sur le grand site ou dans le commerce.

Cliquez pour télécharger le pdf, il y a des objets remarquables même s'ils sont très mal photographiés et présentés. Regrettons ensemble qu'il ait fallu que ce musée soit pillé pour que l'on puisse, sans devoir aller en Haute-Égypte, savoir qu'il existait et ce qu'il contenait. Quand les musées auront-ils enfin une politique de mise en ligne systématique de leurs réserves d'abord, des objets exposés ensuite ?

Michel PRIEUR



NOUVELLES DE LA SENA

Ce mois-ci, la SENA vous emmène dans une enquête trépidante, l'affaire Charles Hervé (1702-1710), une affaire de faux monnayage en Savoie, en Dauphiné et en Provence.

À partir de sources inédites, Arnaud Clairand et Christian Charlet nous invitent à refaire l'histoire d'un événement que la postérité avait cherché à étouffer.

Peu d'informations ont été publiées au sujet des graveurs particuliers de la Monnaie de Grenoble au début du XVIII^e siècle. L'exploitation de diverses sources d'archives a permis de reconstituer une partie de la vie des graveurs Charles Hervé (1702-1710) et François Jaley (1710-1736). Charles Hervé trouva la mort après avoir été accusé de fournir des coins à des faux-monnayeurs. L'affaire eut de nombreuses répercussions et fut dramatique pour sa famille. Elle nous offre l'occasion de plonger dans le monde interlope des faux-monnayeurs de Provence et du Dauphiné. Ces recherches ont également permis

d'établir de manière irréfutable la nature des différents employés sur les monnaies grenobloises entre 1702 et 1736 et de corriger les interprétations de nos devanciers.

Cette conférence permettra notamment de dévoiler la nature exacte de ce mystérieux différent monétaire utilisé de 1709 à 1720 à Grenoble par le graveur François Jaley

Rendez-vous le 4 octobre à 18h30 à la maison des associations du 1^{er} arrondissement, 5 bis, rue du Louvre (métro Louvre Rivoli).



20 FRANCS OR 1848, PARIS

Ci-dessus le nouvel exemplaire de la Collection Idéale F.527/38.

Cet exemplaire provient de la Collection Stéphane Demay, nous le remercions pour sa contribution.

Joël CORNU





Offre réservée aux lecteurs du Bulletin Numismatique

5%

de réduction immédiate

A valoir sur l'ensemble du catalogue internet

www.comptoir-des-monnaies.com

* Code à renseigner lors de votre achat en ligne, offre non cumulable

Votre code avantage* :

BN2013

Plus de 25 000 Monnaies, Billets, Jetons, Médailles.

LE RENVERSEMENT DE LA CHARGE DE LA PREUVE EN DROIT DOUANIER

En principe, la présomption d'innocence détermine la charge de la preuve dans le procès : c'est à la partie poursuivante de rapporter la preuve des faits reprochés. Toutefois, il existe des présomptions légales mettant à la charge de la personne poursuivie d'apporter des éléments de preuve de nature à combattre la présomption posée à son encontre.

Ainsi en droit douanier, les procès-verbaux font foi jusqu'à preuve contraire, et parfois même jusqu'à inscription de faux.

Selon l'article 336 du Code des douanes :

1. *Les procès-verbaux de douane rédigés par deux agents des douanes ou de toute autre administration font foi jusqu'à inscription de faux des constatations matérielles qu'ils relatent.*

2. *Ils ne font foi que jusqu'à preuve contraire de l'exactitude et de la sincérité des aveux et déclarations qu'ils rapportent.*

Par constatations matérielles, il faut entendre le lieu où l'infraction a été constatée, la nature des marchandises, les circonstances dans lesquelles une arrestation a été opérée... Encore faut-il que le procès-verbal, pour valoir jusqu'à inscription de faux,

soit régulièrement signé par deux agents des douanes.

En revanche, concernant les « aveux ou déclarations » de l'article 336. 2 du Code des douanes, la force probante est atténuée puisque « jusqu'à preuve contraire », ils pourront être remis en cause par le justiciable.

Le Code des douanes dispose en outre :

Article 337.1 « *Les procès-verbaux de douane rédigés par un seul agent font foi jusqu'à preuve contraire* »

Article 373 : « *Dans toute action sur une saisie, les preuves de non-contravention sont à la charge du saisi* »

Il convient toutefois de préciser que désormais, le prévenu d'infraction douanière est admis à rapporter la preuve de sa bonne foi. Cette disposition s'applique aux contraventions comme aux délits douaniers.

Cependant, il est plus facile d'écarter une exception de bonne foi que de prouver une intention frauduleuse, puisque la bonne foi consiste en une erreur inévitable conduisant à méconnaître une prescription légale et que la preuve de l'intention

nécessite la démonstration d'une volonté libre et consciente de transgresser la norme juridique.

Barbara VAUCOULEUR

Avocat à la Cour

22, rue Taine - 75012 Paris

Tél. : 01 83 62 43 93

Fax : 01 83 62 43 91

vaucouleur@bvavocats.com



LES BOURSES

CALENDRIER DES BOURSES

OCTOBRE

4/5 Londres (GB) World Paper Money Fair

5 Jeumont (59) (*) (N)
 5 Nîmes (30) (**) (tc)
 5 Wels (D) (nc)(N)
 5 Wismar (D) (nc) (N)
 6 Grenoble (38) (**) (N)
 6 Flensburg (D) (**) (N)
 6 Limoges (N) (**) (87)
 6 Luxembourg (N) (**) (L)
 6 Metz (57) (**) (tc)
 6 Katowice (PL) (**) (N)
 6 Savigny-sur-Orge (91) (**) (tc)
 6 Marienberg (D) (**) (N)
 6 Pirmasens (D) (**) (N+Ph)
 6 Lana (I) (**) (N)
 6 Witherthur (CH) (**) (N)
12 Paris (75) (**) (N) (SNENNP)**
 12/13 Berlin (D) (****) (N) (Numismata)
 13 Bellegarde (01) (**) (N)
13 Pessac (33) () (N)**
 13 Tain-l'Hermitage (26) (**) (tc)
 13 Sallanches (74) (**) (nc)
 13 Vals-près-le-Puy (43) (nc) (tc)
 13 Gerolstein (D) (nc) (N+Ph)
 13 Hasselt (B) (**) (N)
 13 Marl-Sickingmühle (D) (nc) (N)
 19/20 Nantes (44) (**) (N)
 19 Francfort (D) (**) (N)
 19 Ludwigsburg (D) (**) (N)
 19 Assen (NL) (**) (N+Ph)
 20 Le Havre (76) (**) (tc)
 20 Karlsruhe (D) (**) (N)
 26 Vienne (A) (**) (N)
 26/27 Zürich (CH) (****) (N)
27 La-Chapelle-Saint-Mesmin (45) (**) (N)**

27 Colmar (68) (**) (N)
 27 Landau (D) (**) (N)
 27 Kulmbach (D) (**) (N)
 27 Magdebourg (D) (**) (N)
 31 Zwickau (D) (nc) (N)

NOVEMBRE

1 Sainte-Savine (10) () (N)**
 1 Le Tréport (76) (**) (tc)
 1 Harelbeke (B) (**) (N)
 2 Londres (GB) (****) (N)
 3 Nice (06) (**) (N)
 3 Aix-la-Chapelle (D) (**) (N)
 3 Reichenbach (D) (nc) (N)
 9/10 Bâle (CH) (**) (N)
 9/10 Hall (A) (****) (N)
10 Lille (59) () (N)**
 10 Sausheim (68) (**) (N)
 10 Meaux (77) (**) (tc)
 10 Brême (D) (**) (N)
 10 Hengelo (NL) (nc) (N+Ph)
 10 Ulm (D) (**) (N)
11 Tienen/Tirlemont (B) (**) (N)**
 16/17 Würzburg (D) (**) (N)
 17 Pierrelatte (26) (**) (tc)
 17 Berlin (D) (**) (N+Ph)
 17 Hengelo (NL) (nc) (N+Ph)
 17 Regensburg (D) (nc) (N)
 22 Séville (E) (****) (N)
 22/24 Vérone (I) (****) (N)
 23/24 Francfort (D) (****) (N) (Numismata)
 24 Avignon (84) (**) (NC)
 24 Notre-Dame-de-Sanilhac (24) (nc) (tc)
 24 Saint-Priest (69) (**) (N)
 30 Saint-Gall (CH) (**) (N)

OCTOBRE : UN MOIS RICHE EN ÉVÉNEMENTS !

Nous aurons un mois d'octobre très chargé et pour répondre à tous ceux qui posent la question depuis plusieurs mois, le salon de Paris, au Palais Brongniart (Bourse) aura bien lieu le samedi 12 octobre 2013 de 9h00 à 17h00 et toute l'équipe sur le pont devrait être au même endroit que d'habitude et nous présenterons le **FRANC 10** qui sera tout juste sorti des presses dans la semaine.

La semaine précédente, vous pourrez rencontrer, Émilie, Joël, Fabienne et Laurent V (Voitel) au *World Paper Money Fair* organisé par l'International Bank Note Society (IBNS) lors du salon qui se déroulera au Bloomsbury Hotel, Great Russel Street les vendredi

4 de 9h00 à 18h00 et samedi 5 octobre 2013 de 10h00 à 16h00.

Le dimanche 13 octobre 2013, c'est Nicolas Parisot et Christophe Marguet que vous

pourrez rencontrer à la 44^e édition de la bourse de Pessac de 9h00 à 18h00 à la salle Bellegrave, avenue du Colonel Robert Jacqui.



Enfin pour finir le mois en beauté avec le changement d'heure à la clé, retrouvez-nous à l'occasion de la 35^e bourse aux monnaies de la Chapelle-Saint-Mesmin le dimanche 27 octobre 2013 à 9h00 à 17h00.

Outre de nombreux nouveaux ouvrages qui sont disponibles, n'oubliez pas de passer vos commandes de **FRANC 10** qui sera disponible à partir du 10 octobre 2013.

Laurent SCHMITT



**CLIQUEZ POUR VISITER
LE CALENDRIER
DE TOUTES LES BOURSES
ÉTABLI PAR DELCAMPE.NET**

RECRUTEMENTS

Oyez, oyez, nous sommes toujours en recrutement... aujourd'hui, demain, après-demain... Nous n'attendons pas que le travail vienne à nous, nous allons le chercher : il y en a donc toujours plus que nous ne pouvons en faire.

Nous avons donc toujours besoin de recruter soit des gens à former, soit des gens à compétences pointues. Mais avant de nous envoyer un CV avec photo accompagné d'une lettre de motivation manuscrite, réfléchissez... Chez nous, on travaille beaucoup et encore plus si affinités. On apprend en permanence si l'on en est capable car on ne croit jamais que l'on puisse arrêter d'apprendre. On vient travailler parce que l'on est intéressé par ce que l'on fait, pas seulement pour le salaire à la fin du mois et les tickets restaurant.

Condition *sine qua non* et sans appel pour s'engager chez nous : que l'équipe cgb.fr soit convaincue que vous pourrez vous adapter. Si le groupe ne le pense pas, c'est que vous serez plus heureux ailleurs que chez nous, ce qui n'est pas une critique.

Si vous voulez une chance d'intégrer notre équipe ou simplement tester comment se passe un recrutement chez nous, il suffit d'envoyer un cv + photo et lettre de motivation manuscrite à :

CGB - CGF,
 36, rue Vivienne, 75002 PARIS.
 Tel : 01 40 26 42 97 courriel : joel@cgb.fr

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

LE FRANC 10 : LES MONNAIES FRANÇAISES - ÉDITION 2014



Commandez dès à présent **LE FRANC 10**, la nouvelle édition du **FRANC**.

- Refonte complète après consultation des collectionneurs par vote sur le choix des types (trente-sept types entrant dont la 5 décimes Régénération et les 10 et 5 centimes Anvers, et vingt-six types sortants dont le regroupement des Union et Force en deux types) ;
- Tous les pointages de rareté reçus depuis deux ans et demi ;



- Des cotes révisées : pas moins de 23.835 cotes vérifiées dont de très nombreuses modifications pour mieux coller au marché ;

pondance avec « **La Collection Idéale** ».

Un livre indispensable tant pour le collectionneur débutant que pour le spécialiste confirmé.

- Des illustrations exceptionnelles et en couleur : le plus souvent renouvelées, surtout dans les notes et les différents d'ateliers en photo, en couleur, en grand format ;

- Les cotes des monnaies en or et en argent réactualisées ;

- Un renvoi vers le site Dupré pour les Union et Force et les cuivres ;

- Et toujours une corres-

CONNAISSEZ-VOUS ADRIEN BLANCHET ?



Un lecteur me signale une page biographique rédigée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à la mémoire d'Adrien Blanchet.

La page mérite tout à fait la visite, ne serait-ce que pour saluer la mémoire d'un grand numismate, mais aussi et surtout pour se rendre compte des intérêts et compétences éclectiques de ce grand chercheur.

Cliquez pour la visiter.

Quant à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, son histoire est elle aussi très intéressante et mérite de regarder ses jetons ! **Cliquez pour en voir.**



COLLOQUE HENRI SEYRIG 10 ET 11 OCTOBRE 2013

Cliquez pour ouvrir le programme du passionnant colloque Henri Seyrig qui se tiendra les 10 et 11 octobre 2013 à la BnF et au Palais de l'Institut. Il est nécessaire de s'inscrire (gratuitement) pour participer à la journée à l'Institut. L'entrée est libre à la BnF.

N'hésitez pas à faire suivre cette information à vos réseaux.

Qui est Henri Seyrig ?

« Henri Seyrig est étudiant à Oxford en 1914 lorsqu'éclate la Guerre. Il s'illustre sur le front de l'Est puis rejoint l'armée d'Orient en Macédoine en 1917. Dès lors passionné par la Grèce, il entre à l'école d'Athènes en

1922 et effectue trois voyages en Syrie entre 1924 et 1928. Directeur des Antiquités de Syrie et du Liban sous mandat français entre 1929 et 1941, il organise les fouilles archéologiques du temple

de Bel à Palmyre, du Krak des Chevaliers et du sanctuaire d'Héliopolis à Baalbek. Il encourage l'installation de nombreuses missions étrangères (dont, à Doura Europos, M. Rostovtzeff, Université de Yale).

En 1941, Henri Seyrig démissionne et rallie Charles de Gaulle. En 1946, la fin des mandats français le conduit à créer l'Institut français d'Archéologie à Beyrouth dont il est le directeur, de sa fondation à 1967.



Cette carrière grecque et syrienne a fait d'Henri Seyrig l'un des pères de l'archéologie du Proche-Orient. Il s'est particulièrement intéressé à la numismatique et a contribué à l'enrichissement des collections du Cabinet des

Médailles. Il est aussi pleinement un homme du XX^e siècle. Croix de guerre avec deux citations à Verdun, il rejoint la résistance durant la seconde guerre mondiale, puis prend position contre les abus de la colonisation. Dans le même temps, il se passionne pour l'art contemporain et, parallèlement à sa collection d'objets anciens, acquiert tableaux et mobiles d'artistes contemporains. »

POURQUOI CERTAINS JETONS PORTENT-ILS DES MILLÉSIMES IMPOSSIBLES

Nous recevons d'un amateur de jetons une question pleine de bon sens à propos d'un jeton de la prochaine e-auction, le 306726, **cliquez pour le voir** « Sans doute s'agit-il d'une refappe avec coins d'avvers et de revers « hybrides », car Louis n'avait que dix ans en 1764 et ne devient Louis XVI que dix ans plus tard, en 1774 ? »



En effet, c'est un jeton au buste de Louis XVI jeune mais daté de 1764 au revers...

Notre réponse lui en donne l'explication :

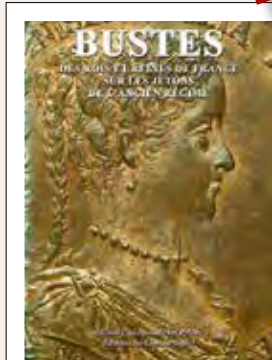
« Pas du tout, c'est la conséquence de l'utilisation d'un « coin immobilisé », celui de revers. »

Gravé en 1764, ce coin de revers va servir sous Louis XV, **cliquez pour voir une frappe avec le buste initial**, et plus tard, en 1769, cette fois avec un buste âgé, **cliquez pour le voir**, mais il n'est toujours pas usé sous Louis XVI et la guilde des payeurs des rentes va continuer de l'utiliser en changeant simplement les bustes utilisés lorsqu'elle

frappe pour de nouvelles distributions tel **le jeton auquel vous faites allusion** et plus tard, en 1780, avec un buste de cette année, **cliquez pour le voir**.

On date ce genre de jetons à revers immobilisés en datant les bustes, ce que nous avons fait dans le livre *Bustes des rois et reines sur les jetons de l'Ancien Régime*, **cliquez pour le voir**.

Il ne faut pas oublier que graver un coin coûtait cher !



REVUE DE PRESSE ET DIVERS

QUE SE PASSE-T-IL SUR LE MARCHÉ DE L'OR ?

D'excellentes questions et de non moins bonnes réponses sur le site de hash-table.

ARRIVER SUR UN SITE INTACT.

... est ce qui arrivé à une archéologue du Panama.



TOUT CECI EST-IL BIEN SÉRIEUX ?

Lu dans myeurop.info, le ravitaillement secret par la BCE - sans aucune autorisation d'une quelconque instance européenne élue, de la Grèce et de Chypre en billets de banque tous neufs pour éviter une panique bancaire

faute de liquidités physiques pour permettre les retraits demandés par les épargnants.

D'où sortait l'argent ? Qui a autorisé ? Cela a-t-il servi à quelque chose à part aux banquiers grecs et chypriotes ? Au final, les gouvernements européens et la Commission dirigent-ils quelque chose ou le patron effectif de l'Europe est-il le Boss de la BCE ?

J'espère que c'est une plaisanterie mais cela n'en a pas l'air. Si des économistes distingués peuvent éclairer notre lanterne, nous sommes preneurs d'un article.

Michel PRIEUR

VOUS NE TROUVEZ PAS QUE ÇA SENT LA GUERRE ?

Michel Jonasz avait fait une chanson sur ce thème en 1980, ce qui prouve que cette inquiétude ne guide pas forcément vers le pire.

Néanmoins l'article synthèse de Romandie.com, [cliquez pour le lire](#), montre que des mégas-gros porteurs se replient sur le dollar et les valeurs conventionnelles

à défaut d'acheter des choses sérieuses, les métaux précieux physiques... probablement trop peu disponibles pour les montants en jeu.

Vos montants sont certainement moins importants que ceux du Brésil ou de la Turquie... pensez métallique si vous trouvez comme eux que le fond de l'air est de plus en plus frais.

VERA VALOR

Once d'or pur la plus vendue en France en 2012 et 2013



VERA VALOR

DEMI-VERA VALOR

Un produit de placement unique

- Or pur 999‰ au minimum
- Infalsifiable : numéro de série unique sur chaque pièce
- Innovante et unique : code QR flashable sur le revers
- Issue d'or « Clean Extraction »
- Fiscalité optimisée : pas de TVA à l'achat
- Garantie qualité : frappe en Suisse

	VERA VALOR	DEMI-VERA VALOR
TITRE :	or pur 999,9‰	or pur 999‰
LIEU DE FRAPPE :	Suisse	Suisse
ORIGINE OR :	Mine Newmont	recyclé
QUALITÉ DE FRAPPE :	Proof	Proof
POINÇON :	Valcambi	Allgemeine
POIDS :	31,1 g	15,55 g
DIAMÈTRE :	32 mm	26 mm
EPAISSEUR :	2 mm	1,6 mm
TRANCHE :	striée	striée

Nous contacter :

- par téléphone : 01 80 88 48 80

- par email : contact@aucoffre.com

AuCOFFRE.com

POUR FAIRE SUITE À L'ARTICLE PARU PAGE 10 DU BULLETIN N°123

Dans un intéressant article, M. Clairand nous communique la copie d'une lettre d'un M. De Lusançars, adressée à Messieurs les gardes de la communauté des marchands orfèvres de Rennes, pour les informer d'un vol survenu, le 26 mars 1787, en son domicile de la Hautière à Nantes.

Par ce courrier nous apprenons que ce vol est principalement constitué de trois bourses de jetons en argent. L'une contient une centaine de jetons au portrait de Louis XV, (*Extraordinaire des Guerres*)

Les deux autres, une centaine de jetons de types variés, pour la plupart au portrait de Louis XIV.

M. Prieur fait remarquer que, dans cette affaire, nous ne savons rien des occupations et titres de notre homme, et peu de choses sur la nature des trois cents jetons d'argent dont il a été spolié.



Nous pensons que cela mérite donc un complément d'enquête.

Tout d'abord qui est notre homme ? La signature en bas de la lettre est lue, *De Lusançars*.

Né à Nantes, je connais la rue et l'avenue de la Hautière. Lorsque j'étais enfant, j'ai joué autour du manoir. Le manoir de la Hautière

existe encore de nos jours, il abrite aujourd'hui le Musée de l'Union Compagnonnique. La propriété s'élève devant l'avenue De Lusançay à deux pas des restes du château du même nom, sur la butte de l'Ermitage, à proximité de l'ancien monastère des Capucins (seuls restent du château le parvis et une partie des jardins, aujourd'hui Square Marcel Schwob). Plus de doute, tout concorde ! La lecture de la signature manuscrite doit être lue *De Lusançay*. Le « y » ayant été pris pour un « r ».

Une brève recherche nous apprend que la propriété de la Hautière et le domaine de Lusançay qui se jouxtent, appartiennent à la même famille : Carré de Lusançay, seigneur de la Hautière.

Mais qui habitait La Hautière en mars 1787 ? Qui fut volé ?

COMPLÉMENT D'ENQUÊTE SUR UN VOL DE JETONS À NANTES EN 1787

En 1787, en dehors du personnel domestique, cinq membres de la famille habitent la Hautière.

- Pierre Antoine Carré De Lusançay⁽¹⁾ est le plus jeune. Né en 1766, il n'a que 21 ans au moment des faits ; célibataire, il est élève de 1^{re} classe à la Maison du Roi à Brest. Il fera carrière dans la Marine. Il est peu probable qu'il soit le propriétaire des jetons.

- Nicolas Charles Carré de Lusançay⁽²⁾, frère aîné de Pierre Antoine. Né en 1758 à Nantes il a 29 ans en 1787. Célibataire. Il est l'un des neuf Commissaires de la Noblesse en 1789, ses biens lui seront confisqués à la Révolution puis rendus après son retour d'Angleterre où il avait rejoint l'armée des princes émigrés. Il décède à Nantes en 1822. Trop jeune pour avoir reçu des jetons du roi Louis XV !

En revanche, en tant qu'aîné, il peut être dépositaire de jetons reçus de son père, en biens de famille.

Émilie De Lusançay⁽³⁾, sœur benjamine (3^e enfant de la fratrie), célibataire, reste près de sa mère jusqu'à son décès de celle-ci en 1808.

Deux autres membres de la famille, parents de Pierre Antoine et Nicolas Charles, habitent le manoir.

Leur mère, Elisabeth Anne de Montigny du Thimeur⁽⁴⁾, née en 1734, est veuve de Charles Auguste Carré de Lusançay et de la Hautière⁽⁶⁾ depuis 1775. Né en 1712 il était le descendant d'une famille dont les membres ont occupé des charges importantes auprès des rois Louis XIV et XV (nous y reviendrons).

Des jetons lui appartiennent peut-être mais elle n'est pas l'auteur de notre lettre.

Leur oncle, Nicolas Louis Carré de Lusançay⁽⁵⁾, frère aîné de Charles Auguste Carré de Lusançay (1712-1775, op. cit.), précité. Né en 1707, il a 80 ans en 1787, veuf sans enfant. Il réside aussi au manoir avec sa

belle-sœur, ses trois neveux et nièce. Il décédera en 1791 à Nantes.

Il occupait le poste de Lieutenant-Colonel de la Milice Garde des Cotes de Bretagne. Par sa fonction, il doit avoir reçu des jetons au portrait de Louis XV. Il est possible, voir probable qu'il soit une victime du voleur de jetons ?

Peut-on en savoir plus sur les types des jetons venus de la famille ?

Seule certitude, les cent jetons de la première bourse que l'on nous dit être de « l'Extraordinaire des guerres Louis XV ». Pour les autres ? Contentons-nous de rechercher quelles fonctions occupaient les différents membres de cette famille sous les règnes de Louis XV et Louis XIV.

Les contemporains de Louis XV, décédés au moment des faits et ayant habité Nantes.

Charles Auguste Carré de Lusançay⁽⁶⁾. 1712/1775 (Déjà cité). Nous n'avons pas beaucoup de renseignements sur lui, on nous

CARRÉ (orig. d'Ecosse), s' des Loges, par. de la Mézière, — de la Gouzée, par. de Gézé, — de la Boutière, par. de Saint-Grégoire, — de Lusançay, — de Carreville, — de la Hautière, par. de Chantenay.

Maint. à l'intend. en 1708, réf. 1513, par. de la Mézière, év. de Rennes.

D'azur au chevron d'argent, chargé de trois étoiles (*alias*: trois molettes) de gueules ; *alias*: au franc canton d'or, chargé d'un lion de gueules. Devise : *Nusquam devius*.

Robert, l'un des archers écossais de la garde du duc François II en 1485 ; Michel, époux de Gillette d'Autye, † avant 1513 ; un connétable de Rennes en 1533 ; un secrétaire du Roi en 1700.

LA VICTIME S'APPELAIT LUSANÇAY

rapporte seulement qu'il est de famille noble de Lorient et Guidel.

De son épouse, Elisabeth Anne de Montigny de Thimeur (1734-1808), rien encore de ce côté pour faire avancer notre enquête.

De Nicolas Louis Carré De Lusançay, frère aîné de Charles Auguste, nous l'avons écrit, il était Lieutenant-colonel de la Milice Garde des Côtes de Bretagne.

Génération précédente, contemporaine de Louis XIV.

Parents de Charles Auguste :

Le père, Nicolas Philippe Carré de Lusançay et de la Hautière⁽⁷⁾ (1654-1719), il est Commissaire Général de la Marine à Brest en 1698, puis à Port Louis en 1715, puis à Nantes.

Il a dû recevoir des jetons.

Louise Le Chevalier dame du Poulx⁽⁸⁾ son épouse, dont le père, Adrien Le Chevalier fût Contrôleur et caissier de la Compagnie Royale des Indes Orientales de 1689 à 1701 et l'un des fondateurs de l'Orient.

Peut avoir reçu en héritage des jetons ?

Remontons encore d'une génération toujours sous Louis XIV.



Nicolas Carré (1620-1695)⁽⁹⁾, père du précédent, est juriste avocat au parlement.

Peut lui aussi avoir reçu des jetons.

Françoise Marie D'Aquin⁽¹⁰⁾ (1640-?), son épouse, est la fille de Louis Henri D'Aquin. Conseiller et Médecin de la Reine Marie de Médicis puis Intendant de la Maison du Roi en 1640, puis Médecin Ordinaire du Roi.

Peut avoir amené des jetons en biens de famille.

Nous retrouvons donc :

- Des conseillers, avocats, médecins, commissaires ;
- Des caissiers, contrôleurs, intendants ;
- Des militaires, marins, gens d'armes.

Les jetons qui pouvaient être dans les bourses volées :

- Extraordinaire des Guerres ;
- Marine - Maison du Roi ;
- Maison de la Reine ;
- Chambre et Vérification des Comptes ;
- Conseil du Roi - Trésoriers Militaires ;
- Compagnie Royale des Indes Orientales ;
- Etats de Bretagne.

Sans apporter de réponses à toutes les questions, il est indiscutable que nous avons avancé dans l'enquête sur ce vol.

Peut être certains de ces jetons sont ils arrivés jusqu'à nous ?

André LIBAUD

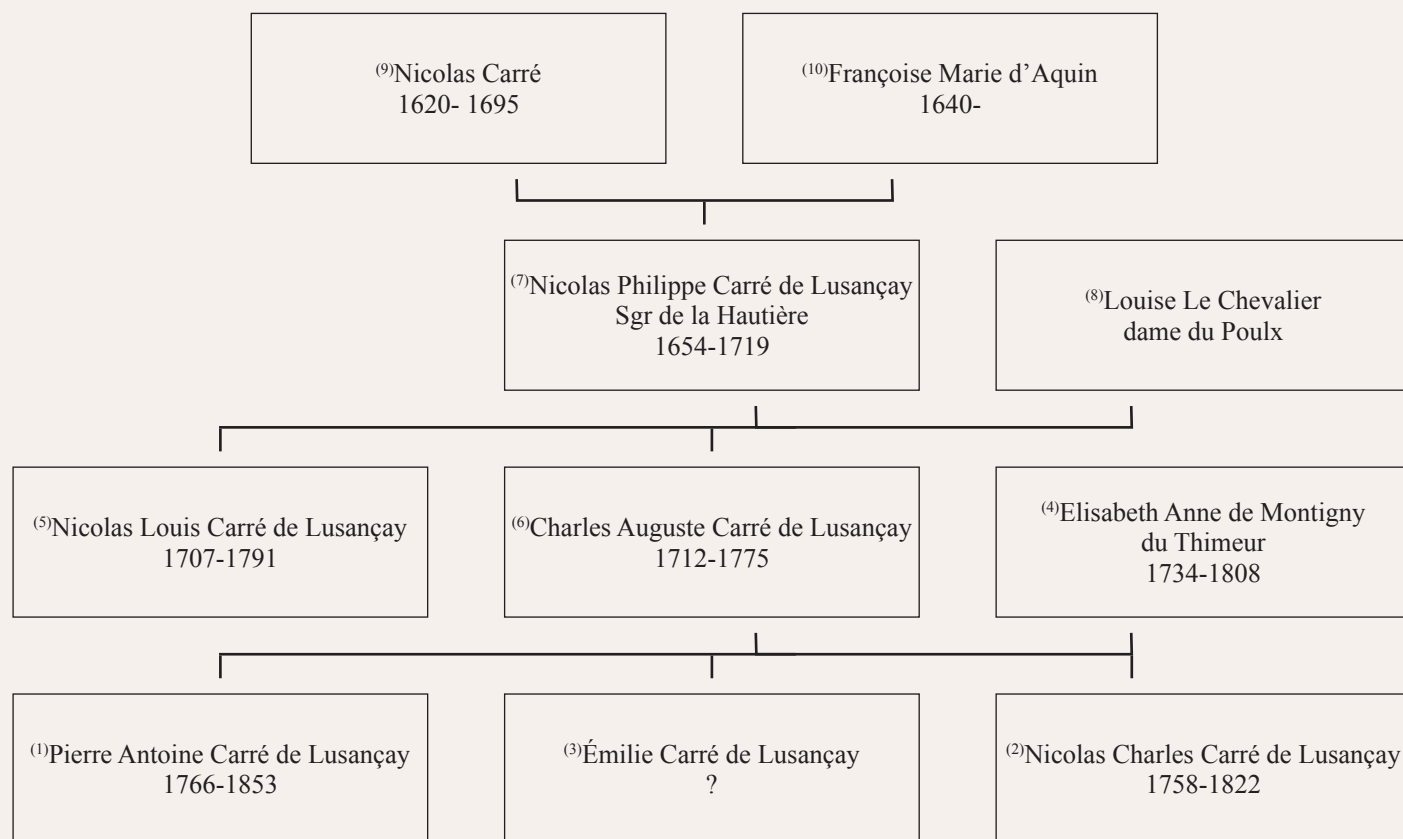
Sources consultées :

Encyclopédie Wikipédia : Antoine Pierre Carré De Lusançay, cliquez !

Sites Internet. Généalogie. com : Carré De Lusançay

Généanet. org : Pierre Antoine Carré De Lusançay

DE LA FAMILLE DU MÊME NOM



Présents à la Hautière en 1787 : 1 - 2 - 3 - 4 - 5

Décédés au moment des faits : 6 - 7 - 8 - 9 - 10

FAUX RUSSES

APRÈS LES FAUX CHINOIS, LES FAUX RUSSES ?



Comme en Chine, c'est vendu comme copie, jugez de la qualité à la photo promotionnelle :



Bien entendu, COPY ou l'équivalent cyrilique n'est pas gravé sur les fabrications.

Michel PRIEUR

ENCORE DES FAUX RUSSES.. PÉDAGOGIQUES



Les pièces de prestige russes, les roubles d'argent des grand tsars, aussi difficiles à trouver en état splendide que chez nous les écus d'argent de Louis XIII en SPL...



et ci-dessous, Catherine...



QUELQUES FAUX RUSSES POUR SE FAIRE L'ŒIL



Commençons avec un super fauté... fait exprès, bien entendu ! Comment dit-on en russe « Là où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir » ?

Et ci-dessous, des non fautés...



ENCORE DES QUANTITÉS DE FAUX RUSSES...



D'autres ci-dessous



DEUX VRACS DE FAUX ROUBLES ET DIVERS...



LES FAUSSAIRES RUSSES ET LES ANTIQUES



Voici un plateau de solidi de Majorien, un empereur tellement rare qu'en vingt-cinq ans cgb n'a pu en proposer qu'un trémissis et une demi-silique, c'est dire...

pourquoi pas cinq cents euros un Majorien en laiton doré ?

Michel PRIEUR

Certes, ce faux n'est pas dangereux, ne serait-ce que parce qu'il n'est pas frappé en or (mais qu'est-ce qui empêche de le faire pour quelques exemplaires ? Rien) et que sur une telle rareté la méfiance est de mise...

Mais dans un monde où sur le grand site des pigeons payent cinq cents euros un antoninien de Postume peint en jaune,



Notre lecteur Jean-Luc Dufond a répondu avec retard à notre appel sur les 10 centimes aux N couronné, mais les six photos qu'il envoie sont tellement exceptionnelles dans la rubrique

« faux barbares » que nous ne résistons pas au plaisir de les présenter quand même. Admirez jusqu'où on peut descendre dans le *faux pour servir*...



1/2 F 1818 H : PRIME GAGNÉE

i-numis gagne la prime de 150 euros !



Pourtant frappé officiellement à 14.437 exemplaires, ce demi franc 1818 de La Rochelle résistait imperturbablement à la publication.

Sur une telle frappe théorique et au bout de quinze ans de recherches, la monnaie était de moins en moins plausible. Nous soupçonnions une frappe aux coins de 1817, voir note F9.197/17.

Le **FRANC 10**, parti en impression hier, porte encore une ligne vierge et une promesse de prime de 150 euros pour photographe ce millésime. Et c'est aujourd'hui que Renaud Desse d'i-numis nous envoie la photo du premier exemplaire répertorié qui est programmé pour passer dans leur vente sur offres de mars 2014, image ci-dessus ! Le chèque a été fait avec félicitations, une ligne complétée de plus !

Il en reste, en attendant le F10, 105 non illustrées dans la CI, [cliquez pour les voir](#).

MASSACRE AU BURIN

L'exemplaire que nous présentons ci-dessous, collection Yannick Pressard, n'est pas seulement rarissime, il est aussi la victime d'un massacre.



Loin d'être originale, la gravure a été complètement refaite pour donner un aspect commercial engageant à la monnaie.

Regardez les cheveux. Ont-il un rapport quelconque avec les cheveux « normaux » de ce buste, même usés ?



Non seulement les cheveux sont regravés mais la couronne de laurier du revers l'est aussi ! La crapule qui a massacré cette pièce n'a quand même pas osé s'attaquer la signature de Tiolier dont l'usure est normale.



Michel PRIEUR



Vous voulez développer la numismatique moderne française?

Vous voulez partager votre passion avec d'autres collectionneurs?

Vous voulez lutter contre les faux pour collectionneurs?

Vous voulez participer à l'élaboration du FRANC?

Rejoignez nous à l'association des Amis du Franc

www.amisdufranc.org

Les Amis du Franc c'est :

- Plus de 3500 articles en ligne
- Un forum de discussion
- Le site Dupré
- Une newsletter

CC ET LES COLLECTIONNEURS 3.0

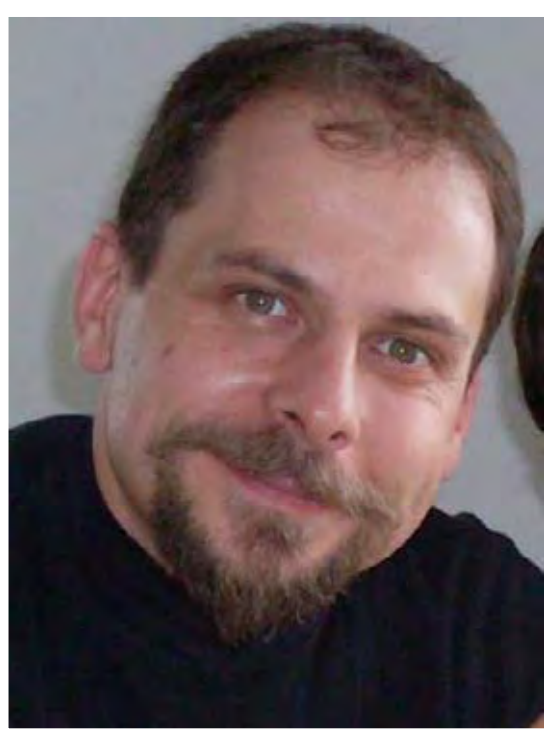
On pourrait hiérarchiser les collectionneurs comme on peut hiérarchiser l'internet... Vous connaissez le web 2.0, [cliquez si nécessaire](#). Essayons sur la même logique de voir ce qu'il en est pour les collectionneurs...

Le collectionneur 0.0 c'est l'archaïque qui cache ce qu'il a, ne partage aucune information avec quiconque, ment à sa femme sur les sommes qu'il dépense, et dont la collection, à sa mort, est bazarée pour trois francs six sous chez le broc du coin par une famille exaspérée par cette manie... C'est celui qui ne publie rien, ne prend aucune note, ne se préoccupe pas d'enregistrer les pedigrees ou les lieux de trouvaille, bref, le parfait 0.0 pointé.

Le collectionneur 1.0 prend au moins des notes, discute un peu, fait partie d'un club ou d'une association, note ce qu'il a, les provenances, les références... sa collection sera vendue le plus souvent par lui-même à son marchand préféré et ce, de son vivant. Le collectionneur 2.0, comme l'internet du même nom, est participatif et évolutif selon les informations qu'il reçoit et ses interactions avec les

autres collectionneurs et les professionnels. Il fait le plus souvent une collection très spécialisée, car cocher des cases dans la marge de son catalogue ne l'amuse pas. Il préfère explorer. Il échange des informations avec

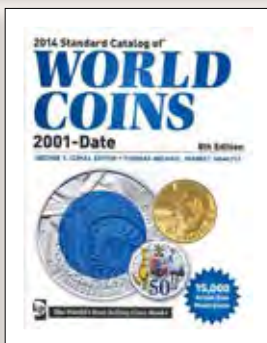
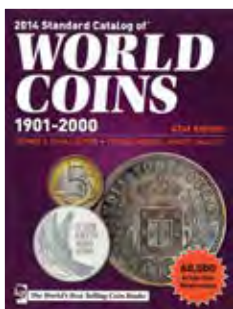
un maximum de gens car il a compris que c'est la bonne méthode pour en recevoir. Il sait ce qu'est la synergie : une collection a plus de sens réunie et publiée que les éléments séparés qui la composent. Loin d'être un accumulateur, il est l'architecte d'une collection avec un but et un sens. Il arrive qu'il écrive un livre et dans tous les cas le catalogue de sa collection devient un pedigree reconnu lorsqu'il la vend...



Et si l'internet n'est pas encore au 3.0, certains collectionneurs y sont déjà comme Christophe Charve et ses amis du site Dupré, particulièrement Xavier Bourbon et Philippe Thérêt. Non seulement ils ont toutes les caractéristiques des 2.0 mais en plus ils publient les sources historiques et archivistiques de leurs thèmes de collection, ils font de la recherche, ils fabriquent des outils de classification et d'identification... par rapport aux 0.0, on est dans une autre galaxie ! Et tous les collectionneurs leurs doivent une fière chandelle car ils enrichissent la numismatique à tous les points de vue !

Michel PRIEUR

NOUVEAUX WORLD COINS POUR TOUJOURS PLUS DE MONNAIES



Ces ouvrages paraissent tous les ans mais il ne me semble pas indispensable d'en faire l'acquisition chaque année sauf si vous êtes un inconditionnel. L'achat de « World Coins » 20^e siècle n'est donc nécessaire que pour un premier achat ou pour le remplacement d'une ancienne édition (cotes dépassées, reliure abîmée, pages qui se détachent, etc).

Pour les amateurs de monnaies contemporaines, l'achat du « World

Coins » 21^e siècle est un plus pour coller à l'inflation d'émissions de monnaies dont une majorité de monnaies commémoratives circulantes et surtout non-circulantes. Ce phénomène est d'ailleurs confirmé par la pagination qui dépasse les 1.000 pages (contre 2.300 pour le volume couvrant l'ensemble du 20^e siècle). Si le nombre d'émissions se maintient à un tel niveau tout au long du siècle présent, j'ai calculé qu'il faudrait prévoir plus de 8.000 pages pour la période 2001-2100. Ce qui est fort peu probable. En effet, la monétique aura hélas sans doute supprimée la monnaie circulante avant 2100 et le support sera sans doute totalement numérique d'ici cette date. A noter que l'éditeur a choisi de faire migrer les monnaies « officieuses » ou très

spécifiques vers l'ouvrage « Unusual World Coins », un ouvrage moins connu que nous proposons aussi. Plus d'une fois, il m'a permis de retrouver un de ces ovnis numismatique qui contribuent aussi au plaisir de la numismatique.

Tous ces ouvrages sont en anglais mais faciles à utiliser même pour les anglophobes et assez bien illustrés. Les cotes sont en dollars US avec une parité actuelle 1 USD = 0,74 Euro.

Bien entendu, vous retrouverez tous ces ouvrages sur notre site internet www.cgb.fr

Laurent COMPAROT

Références :

2014 Standard Catalog of World Coins (1901-2000) - 41st edition, sous la supervision de Colin R. BRUCE II, avec Thomas MICHAEL, Iola, 2013 broché, (21,5 x 28cm), 2352 pages, cotes en dollars US et environ 60000 photographies, 65 Euro.

2014 standard catalog of world coins - 2001-date - 8th edition, sous la direction de Colin R. BRUCE II, avec Thomas MICHAEL, Iola 2013, broché, (21,5 x 28cm), 1056 p., cotes et 15000 photographies (en langue anglaise), 47 Euro.

Cet été a vu la sortie de deux nouvelles éditions du fameux Standard Catalog of World Coins publiés par l'éditeur spécialisé américain Krause.

Les nouvelles éditions 2013 du « World Coins » pour les 20^e et 21^e siècles sont désormais disponibles.

Ces ouvrages relativement exhaustifs couvrent l'ensemble monnaies du Monde par siècle. Donc fort logiquement, « World Coins » 20^e siècle couvre la période 1901-2000 et le « World Coins » 21^e siècle la période 2001 à nos jours.

Malgré toutes les critiques que nous avons pu formuler sur cet ouvrage, il reste indispensable pour tout collectionneur sérieux de monnaies du Monde.

REVUE DE PRESSE ET DIVERS



**POUR LE PLAISIR DES YEUX :
LA SÉRIE LA PLUS RARE
DES MONNAIES DE NÉCESSITÉ
COLONIALES DES NOUVELLES HÉBRIDES :
LES FROUIN-FAUREVILLE
EN BOUTIQUE COLONIES**



CASTELSARRASIN

La Dépêche du Midi publie, [cliquez pour lire l'article](#), une histoire de l'usine Sainte Marguerite, mieux connue pour les numismates sous le nom d'atelier monétaire de Castelsarrasin, producteur de la célèbre 1914 'C'.



Un détail dans cet article que je ne n'avais jamais lu, la 5 francs Pétain aurait été produite dans cet atelier et la récupération des 5 francs de la fameuse péniche coulée aurait été limitée à deux sacs soit 50.000 pièces. Ceci expliquant les prix atteints par le type.

Michel PRIEUR

POUR CHANGER... DES FAUSSES ANGLAISES

Beaucoup moins dangereux que les faux russes, beaucoup moins chers, le faussaire les propose par quantités à moins de 3 euros pièces, mais amplement suffisants pour dégoûter de jeunes collectionneurs piégés dans une brocante ou sur le grand site d'enchères. À quand l'application du Code Pénal sur la fausse monnaie ?

Noter que ces faux sont anglais par les ateliers de frappes, plusieurs sont de Birmingham, en sus des origines politiques.

DES AVERS DE FAUSSES ANGLAISES...



POUR CEUX QUI CROIENT À INDIANA JONES

Nombreux sont ceux qui croient encore que le métier d'archéologue est simple et consiste à faire des trous en découvrant à chaque fois un tombeau pharaonique inviolé...

Juste pour leur donner une idée de la technicité actuelle de ce métier et à quel point il va bien plus loin que de « faire des trous », cliquez pour lire une publication typique des préoccupations des archéologues, un numéro du *Bulletin de Recherche sur la Conservation-restauration du MEtal...* lisez et méditez !



Michel PRIEUR

LE MOT DU COLLECTIONNEUR

Ce musée fait partie de l'*Institut des études économiques et monétaires* de la Banque du Japon. Il est situé au centre de Tokyo, à quelques dizaines de mètres de la station *Mitsukoshimae* (sortie A5), face à la Banque du Japon, un immeuble massif gris du XIX^e. La visite est gratuite et les légendes japonaises sont traduites en anglais. L'histoire monétaire du Japon est récente et complexe. Les premières monnaies à circuler, dites *Wado Kaiho*, ont été frappées par le gouvernement central au début du 8^e siècle sur le modèle des monnaies chinoises de la dynastie des Tang.

Le développement de l'agriculture et de l'artisanat nécessitèrent de nombreuses monnaies, aussi les monnaies issues du commerce avec la Chine furent utilisées. Durant la période Muromachi (14^e-16^e siècles), elles devinrent elles-mêmes insuffisantes et des frappes irrégulières locales furent mises en circulation. Au milieu du 16^e, jusqu'au début du 17^e (période EDO), marqué par des guerres civiles locales, le clan Takeda (Yamanashi préfecture) frappa les premières monnaies



avec des dénominations spécifiques en or et argent. Ainsi furent introduites trois unités : le ryo, le bu (4 bu = 1 ryo) et le shu (4 shu = 1 bu) puis, apparurent les monnaies de cuivre

(le mon). Un système unique vit le jour avec le shogunat de Tokugawa (1600) avec les frappes de monnaies d'or et d'argent. Les premiers papier-monnaies privés apparurent

LE « CURRENCY MUSEUM » DE TOKYO

de Chine dans la région de Ise-yamada (aujourd'hui Mie préfecture), étaient nommés *yamada hagaki* et échangés contre des monnaies d'argent.

Coexistaient alors les papiers émis par les autorités locales et les marchands. La circulation du papier monnaie sera bannie par le gouvernement du Shogun de 1707 à 1729. Fin 17^e et début 18^e, les déficits fiscaux virent une dévaluation des monnaies avec des refrappes appauvries en or et en argent. Le prix du riz chute, les paysans, les marchands sont ruinés, le système s'effondre. Les frappes locales incontrôlées de papier

monnaie explosent entraînant une forte inflation.

Pendant le début de l'ère Era (1868), monnaies officielles et privées cohabitent, des contrefaçons apparaissent, le système devient très confus. En 1871, trois unités voient le jour : le yen, le sen et le ren, unités basées sur un système décimal à l'occidental. Des monnaies d'argent copiées sur le dollar mexicain voient le jour pour les échanges avec l'étranger. À la fin de 1879, cent cinquante trois banques nationales sont recensées, chacune émettant les mêmes billets mais avec son nom propre en plus.

En 1882 est fondée la Banque nationale du Japon avec un rôle de banque centrale. Les premiers billets sont convertibles en argent. Puis, en 1897, les billets de banque sont convertibles en or et 1 yen = 0,75 g d'or ! Puis en 1931 naît le système actuel qui en 1942 suspendra l'obligation de conversion.

Le yen est devenu ces dernières années une monnaie de référence et le système n'a pas échappé à la mode des « monnaies » commémoratives ou à thème. Le billet courant de 1000 yen, depuis 2004, rend hommage au bactériologiste Hideyo Noguchi, qui découvrit l'agent pathogène de la syphilis. Le musée est centré sur l'histoire de la monnaie du Japon avec quelques vitrines sur les origines (Asie-Europe) de la monnaie, les billets du monde et les procédés anti-fraude sur les billets japonais actuels.

Accueil très courtois. Compter une petite heure de visite. Des dépliants en anglais sont gracieusement offerts. À ne pas manquer si vous êtes de passage à Tokyo.



Frédéric BONTÉ

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

QUIZZ :

LES REVERS DES ROMAINES !

Le but du jeu est d'identifier des revers de monnaies romaines et de reconnaître la divinité protectrice représentée.



Cliquez sur ce qui vous semble être la bonne réponse, si vous échouez vous avez droit à d'autres choix mais cela vous coûte des points !

Cliquez pour jouer et bonne chance !

QUIZZ :

LES COUPLES IMPÉRIAUX

Exercez votre sagacité avec ce nouveau quizz :

à gauche, des impératrices, à droite des empereurs ;

chaque empereur a son numéro, il faut cliquer sur le numéro qui correspond à l'impératrice affichée.

Si vous échouez, tentez un autre empereur mais chaque nouvelle tentative vous coûte des points !

Cliquez pour jouer et bonne chance !

QUIZZ : SACHEZ RECONNAÎTRE LES ROIS SÉLÉUCIDES !



Nos amis italiens ont réalisé un troisième quizz pédagogique, après les revers des monnaies romaines et les couples impériaux, cette fois-ci, sur les rois séleucides et leurs portraits sur les tétradrachmes.

Cliquez pour ouvrir le jeu, selon le principe habituel vous pouvez essayer une autre solution quand vous vous trompez mais tout cela vous coûte des points !

Trop dur ? Ne désespérez pas ! La bible des séleucides, le Hoover, complètement illustré presque type par type et en tous cas roi par roi, va vous permettre de remettre vos idées séleucides en place ! Cliquez pour le voir dans la librairie cgb.fr.

VANDALISME OFFICIEL : AUTEUIL

Les serres d'Auteuil sont de nouveau menacées par les tennissopathes et la Mairie de Paris qui veut les raser pour installer des cours de tennis... Pourquoi à Auteuil et pas à un endroit où la place soit disponible ? Vous ne voudriez pas que la France d'En-Haut quitte ses arrondissements et se risque en banlieue pour suivre des matches de son sport favori ? *Horresco referens...* Cliquez pour tout savoir sur le dossier et si vous le pouvez, visitez les serres et faites-les connaître !

Michel PRIEUR



DIX QUESTIONS SUR L'ACTUALITÉ DE L'OR

En dix questions et autant de réponses de bon sens, la situation actuelle et les perspectives avec quand même l'impasse sur la possible confiscation et l'oubli de l'argent comme métal précieux de substitution, cliquez pour lire Charles Sannat sur economiamatin.fr.

NOS ÉLITES NE VEULENT PAS D'HISTOIRE



Une fois de plus, l'enseignement de l'Histoire en France reçoit un mauvais coup en douce, avec un allègement de certains programmes, un renforcement de sa politisation.

Tous les efforts sont faits pour déliter les racines nationales que tous les pays sains de cette planète veulent voir dans l'éducation donnée à leurs enfants.

Vous trouverez en cliquant un article du Point sur le sujet, et si vous aimez plus polémique, cliquez pour un autre sur Boulevard Voltaire, moins factuel mais plus révolté.

Il nous reste, numismates, pour combattre cette déchéance programmée, à montrer et faire connaître le plus possible les monnaies de l'Histoire de France, comme autant de racines plantées par nos ancêtres.

La numismatique a un rôle social certain, ce n'est pas un simple « hobby ». Jouons notre rôle !

QUESTION À TROIS POINTS !

N'est pas une coïncidence (avec deux points sur le i) initiatique (avec un point sur les i) que de voir cette rencontre - n'y aurait-il pas de hasard ? - entre les deux points de LAÏCITÉ et le gros point entre LIBERTÉ et ÉGALITÉ ? Que vont encore dire les mauvaises langues qui voient des frères trois-points partout même quand il pleut ?

Michel PRIEUR



LA FRANCE QUE NOS GRAND-PARENTS ONT APPRISE

Cliquez pour un lien de la Bibliothèque nationale de France, pour ouvrir le Ernest Lavisse, Histoire de France, cours élémentaire... le livre qui a formé la conscience nationale et républicaine de générations sans renier les quarante rois qui ont fait la France.

Certes, on prend bien conscience du temps qui a passé et du discours historique qui s'est modifié, mais c'est d'autant plus passionnant de prendre ce recul.

Le scann mis en ligne par la BnF est d'une qualité épouvantable et c'est d'autant plus désastreux que l'un des points forts du livre est dans ses illustrations, mais il existe une re-édition complétée qui vient de sortir, cliquez pour la voir, au prix fort raisonnable de 9,50 euros et avec une très jolie devise « L'Histoire ne s'apprend pas par cœur, elle s'apprend avec le cœur ».



REVUE DE PRESSE ET DIVERS

ON NE PRÊTE QU'AUX RICHES...

C'est la première fois que cela nous arrive... et nous espérons la dernière : nous rédigeons cette notule pour essayer de prévenir à l'avenir les usurpations d'identité.

Car un escroc a usurpé le nom de cgb.fr et a prétendu, passant chez un antiquaire-brocanteur de province, acheter pour notre compte. Le client a donc fait confiance et pris un chèque qui s'est avéré truqué et d'un chéquier volé...

cgb se déplace très peu, faute de temps et surtout parce que nos achats se font dans l'immense majorité des cas au 36, rue Vivienne où les professionnels et particuliers nous rendent visite.

Il peut certes arriver que l'un d'entre nous, à l'occasion de l'enlèvement d'une collection à vendre chez un client de province, rende visite aux professionnels de la ville mais dans ce cas... vous pourrez le reconnaître sans difficulté puisque les membres de l'équipe susceptibles d'acheter sont en photos sur notre site à http://www.cgb.fr/liste_emails.html.

N'hésitez pas à raconter et diffuser cette histoire autour de vous, un vendeur averti en vaut deux et si vous avez des monnaies ou billets qui pourraient nous intéresser, visitez ou valeur déclarée !!

Michel PRIEUR



HALTE À LA POULE-AUX-ŒUFS-D'OROPHOBIE !

Plumée, écorchée, pelée, désossée, broyée... ce qu'ils veulent faire de la poule aux œufs d'or... et ils croient qu'elle va ensuite continuer de pondre ?

Radio Trottoir nous apprend les faits suivants :

- sur un plan constitutionnel :

La Constitution prévoit qu'il n'est pas possible pour un parlementaire de diminuer une recette de l'État ou d'aggraver une charge de ce dernier sans prévoir la compensation budgétaire. C'est pourquoi il est de coutume de « gager » toute initiative législative sur une nouvelle taxe.

Ces vingt dernières années, la taxe à la mode était celle sur le tabac, jetant par la même l'opprobre sur ce secteur.

Voyez-vous pointer la poule aux œufs d'or, la poule au tabac étant bien malade de contrebande intestinale ?

Là voici : « Récemment le groupe UMP a décidé de changer ce gage pour celui des transactions sur les métaux précieux » ainsi rédigé :



« Les pertes de recettes résultant de l'application de la présente loi sont compensées à due concurrence par la majoration de la taxe prévue à l'article 150 VI du code général des impôts pour les biens mentionnés au 2° du I de cet article d'une valeur égale ou supérieure à

100 000 euros et pour les métaux précieux. »

Cot Cot, vous avez bien lu « Groupe UMP », qu'espériez-vous ? Eux aussi sont poule-aux-œufs-d'orophobes !

Quand à l'idée que le Thalys et la législation européenne étant ce qu'ils sont, toute augmentation de la taxe sur les métaux précieux se traduira par un effondrement de l'assiette de celle-ci, elle ne semble pas avoir effleuré leur esprit...

Vous connaissez un député UMP ? Vous avez une feuille de papier, une enveloppe, un timbre... Demandez à votre député de vous confirmer que Radio-Trottoir s'est trompée !!!

DÉTECTER SUR UN SITE ARCHÉOLOGIQUE RÉPERTORIÉ EST UNE HONTE

Relayé par l'HAPPAH, un texte très clair et très pertinent sur ce qui se passe quand des détectomanes, pour ne pas dire des détectopathes, pillent stupidement un site archéologique connu et répertorié : ils transforment les témoins du saccage en ennemis de tous les détectoristes.

Cliquez pour lire : <http://www.halte-au-pillage.org/JJ.Grizeaud-AVV-2007.pdf>

IMPORTANT TRÉSOR TROUVÉ À JÉRUSALEM

C'est une découverte majeure, pour l'histoire juive de la ville, un médaillon d'or gravé d'un shofar, d'une ménorah et la figuration d'un Sefer Torah : Cliquez pour lire l'article source mais méfions-nous de la description car le journaliste est aussi incompetent que d'habitude sur nos sujets et il date ce trésor, manifestement de la chute de la ville en 614, « d'environ avant l'ère chrétienne. »

Un lecteur qui a fouillé le net et a trouvé les photos du trésor en ligne, cliquez pour les découvrir !



L'ensemble est tellement extraordinaire que n'eussent été les conditions de la découverte, et heureusement que la découverte a été faite en fouilles officielles avec toutes les informations recueillies, la première idée qui vient à l'esprit est que le médaillon est un faux.

Or il est manifestement authentique sans la moindre discussion !

L'Archéologie nous réserve encore de fabuleuses surprises. Ne manquez pas le film de la conférence de presse de Eliat Mazar, cliquez pour le suivre.

Michel PRIEUR



NE BRADEZ PAS VOS MONNAIES



Faites-les grader par PCGS, à Paris.

Professional Coin Grading Service:

- Vous offre sa garantie illimitée d'authenticité.
- Optimise la valeur marchande de vos monnaies.
- Est LA référence mondiale absolue en matière de grading.

NOUVEAU: Le bureau PCGS parisien est désormais ouvert aux marchands numismatiques et aux particuliers européens du lundi au vendredi de 10h à 17h (sur rendez-vous). Nous y acceptons les soumissions des Professionnels Agréés PCGS et des membres du Club des Collectionneurs PCGS.

Si vous désirez joindre le Club des Collectionneurs PCGS et soumettre directement, retrouvez-nous à www.PCGSEurope.com sur la page "Comment Soumettre," cliquez sur "Adhérer au Club des Collectionneurs." Les feuilles de soumission y sont aussi téléchargeables. Pour plus d'informations, contactez-nous au 01 40 20 09 94 ou par courriel à info@pcgseurope.com.

*Catalogue Krause, monnaie non circulée.

**Cabinet Numismatique, Maison Palombo S.A., Genève. Vente aux enchères, Novembre 2011.

*Amitiés et souhaits chaleureux
pour la saison des fêtes!*



PCGSEurope.com



UN SUPERBE EFFET PERVERS...

VU
SUR LE
BLOG

Interview téléphonique du 8 septembre 2013 par i-télé, [cliquez pour leur site](#), à propos d'un article du Parisien, [cliquez pour le lire](#), repris sur le blog de l'Expansion, [cliquez pour lire](#).

De quoi s'agit-il ? D'un bond des saisies d'argent liquide par les douanes, en direction de la Suisse et du Luxembourg, bond de 500% ! Ce genre de croissance, dans ces proportions, n'est jamais le fruit du hasard, l'article précise que ces saisies ne sont pas sur des trafiquants de drogue mais à 90% sur des fraudeurs du fisc.

Qu'en penser ? La rue Vivienne fut il y a trente ans un haut lieu de la transformation de billets promis à se faire dévorer par l'inflation en bons napoléons bien jaunes, résistants impavides à la baisse de la monnaie

papier. Cette opération quasi magique de transformation du papier en or a totalement cessé et depuis longtemps, on ne voit plus des produits de la fraude fiscale se réfugier en or, argent ou monnaies de collection.

À cela une raison bien simple, la loi Tracfin qui depuis des décennies, [cliquez pour tout savoir sur cette loi](#), oblige non seulement à déclarer les transactions en espèces au-dessus d'un certain montant mais surtout à émettre des déclarations de soupçons à chaque opération qui laisse penser au professionnel que tout n'est pas bien clair, pour quelque raison que ce soit.

Au début, la loi était tâtonnante - la déclaration de soupçon était jointe au dossier et en faisait l'ouverture, ce qui m'a par exemple valu de me retrouver témoin dans un TGI

en face d'une dizaine de trafiquants de drogue qui ne pouvait manquer de savoir pourquoi ils étaient là puisque c'était ma déclaration qui trônait en première page de leur dossier... Heureusement, je suis toujours vivant mais ce n'est pas grâce à l'Administration française !

La baisse du marché des métaux précieux, les lois hyper-restrictives sur les paiements en espèces, la disparition quasi complète des vendeurs d'or ont fini ces deux dernières années ce que la loi Tracfin avait initié : il n'y a plus de « black » rue Vivienne et s'il en reste, c'est une infime fraction de ce qu'il en fut.

Or, si rue Vivienne, rue des changeurs, des métaux précieux et de la numismatique, on ne voit plus de black, on ne doit pas en voir ailleurs non plus.

Mais cet argent noir qui se « recyclait » en métaux précieux... où va-t-il maintenant ? L'article du Parisien nous en donne la réponse : à l'étranger.

Résultat de l'étranglement des transactions en France, non seulement cet argent n'a pas payé d'impôts sur le revenu mais il n'en payera jamais plus. Pire, le jour où il sera dépensé, il le sera en pays étranger et la TVA qu'il aurait produit ira dans d'autres caisses. Vaut-il mieux que l'argent de la fraude s'enterre en France ou qu'il s'enfuit à l'étranger ? À long terme, la situation pré-Tracfin était certainement moins coûteuse pour la Nation, mais qui aura le courage de le reconnaître ? Et existe-t-il encore des politiques qui pensent à long terme et à la Nation ?

Michel PRIEUR



LES AVIONS DE CASH DE LA BCE

NOTE DU BN : ce texte nous arrive à la suite de l'article signalé page 7 de ce BN124, sous le titre TOUT CECI EST-IL BIEN SÉRIEUX et émanant du journal myeurop.info.

Bonsoir M. Prieur,
Je ne suis pas certain qu'il y ait vraiment eu une impression de billets neufs déversés sur la Grèce. Un instrument existe depuis la création de l'Euro pour pallier aux problèmes de ce type. C'est juste la taille du problème qui fait tache. La monnaie, aujourd'hui, n'a pas toujours une réalité physique. C'est un euphémisme.

Certes, une partie de la monnaie émise au sein de zone Euro est concrétisée sous

forme de billets et de pièces. Les statistiques sont publiées. Mi-août 2013, l'encours des billets représente 918,4 milliards d'Euro et celui des pièces un peu moins de 24 milliards. C'est beaucoup et peu à la fois.

Beaucoup car on note une constante croissance de la masse fiduciaire circulante (762 milliards en 2008, donc en augmentation à un rythme qui avoisine les 4% l'an ce qui est bien plus que la croissance ou même l'inflation), en particulier les billets de 100 Euro (qui circulent pourtant peu dans les échanges). D'autant plus que la BCE

parle elle-même de la nécessaire « guerre au cash » au nom des coûts « exorbitants » que la manipulation du cash représente pour les banques (sic !).

C'est peu au regard des montants de la masse monétaire totale. Les dépôts à vue, qui forment avec l'encours circulant l'agrégat M1, dépassent à eux seuls 4200 milliards. Il faut y ajouter 2000 milliards de dépôts à 3 mois ou moins et 1800 milliards de dépôts de 3 mois à 2 ans pour avoir une vision d'ensemble des dépôts existants (M2). En d'autres mots, les billets et pièces émis ne représentent que 10% environ des seuls dépôts. Et il ne faut pas oublier que des montants encore plus importants sont éga-



LES AVIONS DE CASH DE LA BCE

lement libellés en Euro et potentiellement libérable à travers de la vente de produits de placement (créances, obligations, actions...)

En pratique, chaque banque de l'Eurosystème se voit allouer un quota d'émission (la législation). Au 31/7/2013, 8% pour la BCE elle-même, 2,57% pour la Grèce et 18,7% pour la France, par exemple.

La Grèce a été confrontée en 2010-2011 à des retraits massifs de dépôts. En fait, la demande cash pour la seule Grèce est passée de 20 à 48 milliards d'Euro. Les 23 Milliards d'encours alloués à la Grèce ont vite été dépassés, d'autant plus que l'économie grecque a toujours présenté une forte préférence pour la transaction en cash.

Dans d'autres pays, par contre, les banques centrales campent parfois avec des stocks non écoulés de billets, résultats de prévisions trop importantes ou de politiques restrictives de distribution du cash. Le règlement de la BCE organise dès lors un système de compensation entre les différentes banques centrales.

Dans les faits, la banque qui se retrouve à sec peut « louer » des billets d'autres banques centrales. Louer et pas recevoir « *gratia pro deo* ». L'opération est en principe rémunérée et aurait donc en l'espèce généré des coûts pour la Grèce et des revenus pour les banques centrales des autres pays.

In fine, ce qui me choque, à titre personnel, c'est le manque de transparence dans la mise en oeuvre du mécanisme.

Le journaliste n'a, en revanche, pas creusé le sujet. Alors, pas de problème ? La BCE et les grosses banques centrales ont de quoi faire face à un problème de la taille de la Grèce. Imaginons la même situation dans un pays plus grand, ou dans plusieurs pays. Les billets disponibles en « réserve logistique » au niveau de la zone euro représentent peut-être 5, ou 10% de l'encours. Ils ne suffiraient pas à stopper l'hémorragie. Il faudrait faire tourner la planche à billets au sens propre. Avec

le risque d'emballement que ça représente. D'autant plus que la situation se présente de manière identique au niveau des créances. Les systèmes de compensations entre banques centrales (Target 2) pourraient ne pas suffire. Or, c'est dans ce « si ça ne suffit pas » que réside tout le risque. Le dénouement non contrôlé de ces systèmes de compensation pourrait être une véritable vague de fond pour nos économies... La part de démesure et orgueil dans la construction de l'Euro porterait-elle en elle les germes de la punition « divine » ?

Bonne soirée



19

DÉTECTION ET PAS : PROPOSITIONS

mêmes de le pratiquer. Ceci implique non seulement une frange d'activités légales mais surtout une détermination extrêmement précise de ce qui est ou n'est pas légal.

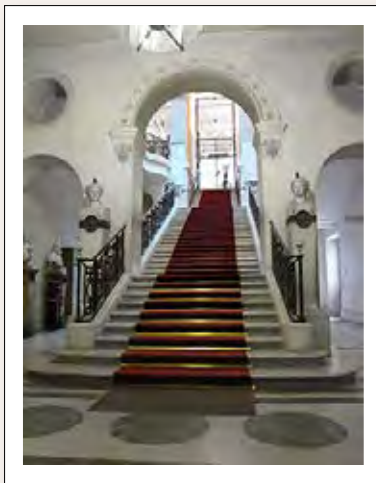


Toute procédure qui passe par des goulots d'étranglement pouvant dégénérer en blocages doit être simplifiée : il faut donc à l'évidence supprimer l'échelon juridique de la mairie pour la déclaration d'un trésor ou d'une découverte archéologique.

Dans les petites villes et villages tout le monde est, à raison, convaincu de l'absence totale de discrétion de cette procédure : exiger la déclaration en mairie, c'est la quasi-garantie de la non-déclaration, voire de la destruction immédiate de ce qui est trouvé (on a vu des cas de ré-enfouissement...).

Il faut que les gens compétents soient seuls habilités à recevoir et traiter les

déclarations : SRAs relevant des DRACs. La déclaration en mairie a été décidée en un temps où les voitures étaient rares et où internet n'existait pas, elle n'a plus de raison d'être aujourd'hui, d'autant plus qu'elle conduit dans la presque totalité des cas à une non-déclaration.



Pour la même raison, sachant qu'il existe en France, par exemple en numismatique, un service officiel dédié, le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale de France, la possibilité de déclaration d'un trésor monétaire auprès de ce service serait la

procédure la plus simple et la plus efficace. Il pourrait en être de même pour d'autres services officiels spécialisés.

Il faut clarifier définitivement la notion de « découverte fortuite » et de cesser de considérer que l'utilisation d'un détecteur de métaux en détection de loisir implique par définition que la trouvaille n'est pas fortuite.

Sauf si la détection est conduite sur un site archéologique répertorié comme tel, et est donc dans ce cas par définition condamnable, trouvaille ou non, la détection en soi ne doit pas être pré-supposée malhonnête. Celui qui trouve, sur une aire de jeu, un pot de louis d'or fait en pratique et doit faire juridiquement une découverte fortuite. Avec les conséquences d'attribution de propriété que cela implique.

«VALEURS» AVEC UNE S



Le statut d'un site comme site archéologique doit être clarifié et publié avec le maximum de détails géographiques, google maps pourrait y contribuer, et la simple présence, à l'intérieur des limites d'un site ainsi défini, d'un détecteur de métal, devrait être très sévèrement puni.

Il faut clarifier le principe de non-rétroactivité des statuts juridiques des lieux de trouvaille : un lieu de trouvaille qui n'était pas un site archéologique peut le devenir du fait de la trouvaille. Mais ce nouveau statut, postérieur par définition à la trouvaille, ne condamne pas celle-ci comme ayant été faite sur un site archéologique.

Il faut séparer clairement la valeur scientifique des découvertes, qui appartient au patrimoine commun de l'humanité et dont

le découvreur est comptable, et la valeur marchande qui revient au découvreur et/ou au propriétaire du terrain. Dans une perspective historique, on se rend bien compte que l'argent qui a été payé pour telle ou telle découverte n'a plus aucune importance, la

découverte en ayant au contraire toujours autant, voire plus de sens, qu'initialement.

Qui se souvient combien et sur quelle ligne de crédit a été payée la Vénus de Milo ?

La valorisation des objets acquis par les musées doit se faire au prix du marché international, à dire d'experts indépendants, et d'une manière contradictoire. Ne pas se conformer aux prix du marché international est assurer la contrebande, la non-déclaration et l'exportation clandestine.



Pour tenter de chiffrer ce qu'il est évidemment impossible de chiffrer exactement, nous pensons qu'en nombre, un trésor sur dix suit le circuit légal et qu'en valeur un sur vingt, au mieux. Comment le savons-nous ? Nous savons reconnaître en vente à l'étranger ce qu'un quidam nous a montré au comptoir, rue Vivienne. Le reste est affaire de bon sens et d'additions.

INTERDIRE TOUT = INTERDIRE RIEN



Tant que la situation juridique ne sera pas clarifiée dans le sens d'une collaboration ouverte de tous les spécialistes avec les bénévoles du public, la situation actuelle perdurera pour le plus grand profit des mafieux en tous genres.



Il serait nécessaire de renforcer lourdement les peines pour détection clandestine (sans autorisation du propriétaire, sur site archéologique, pratiquée de nuit...) et pour non-déclaration de découvertes afin que les peines minimales que nous avons souvent dénoncées publiquement comme totalement inefficaces deviennent réellement dissuasives (BN092, Page 14, *Le procès de Mailain*, BN096, page 15, *Les cons ça ose tout...*, BN023 page 15, *Pillage d'un site archéologique dans l'Eure*, BN042 page 30, *Pillage de la Jeanne-Elisabeth*, BN075 page 25, *Pillage à Noyon...*).



On ne peut pas considérer que le flux d'informations qu'apporterait les détecteurs « légalisés » serait trop lourd pour être « traitable ». D'abord parce que la

perte totale de ces informations dans le système actuel n'en justifie pas l'abandon. Soit des postes seront créés pour faire face à l'arrivée de toute l'information qui est aujourd'hui perdue irrémédiablement, soit il faudra reconnaître que la France fait délibérément une croix sur la connaissance de son passé.



On ne peut pas non plus décréter des interdictions totales et absolues sur des régions entières quand il est impossible de les faire appliquer dans la pratique. Interdiction totale de détection sur toute la Picardie ? Pourquoi pas sur tout l'hémisphère Nord ?

WIKIPEDIA, BÉNÉVOLAT, 1901



Avec un bon encadrement, on peut obtenir beaucoup de travail des bénévoles : le site Wikipedia n'est pas devenu le sixième site le plus consulté au monde grâce au travail de fonctionnaires appointés par l'UNESCO ou l'ONU, mais par le dévouement d'une minuscule équipe d'encadrement et des dizaines de milliers de bénévoles. Pourquoi pas en publication de découvertes archéologiques fortuites ?

Qu'est-ce que le PAS ?

Nous avons présenté l'organisation anglaise dans le BN038, pages 12 à 14, [cliquez pour le télécharger](#).



Pour faire simple, le PAS est un réseau de correspondants locaux et une base de données en ligne qui permet à toute personne, professionnelle ou non professionnelle, ayant découvert, fortuitement (et ceci incluant en Angleterre l'usage du détecteur de métaux) ou non, un objet présentant un intérêt historique ou archéologique de le publier avec photos, détails matériels, lieu de trouvaille... en ligne sur internet. On peut y rajouter un suivi de propriétaire si l'objet est vendu.

Bien entendu la déclaration sur le site du PAS est impérative et le défaut de déclaration juridiquement punissable.

Pourquoi le PAS ?

Le PAS a été créé en Angleterre par des numismates du British Museum, voir leur site www.finds.org.uk le responsable actuel est Roger Bland RBLAND@britishmuseum.org.

Le PAS répond, avec le pragmatisme des Anglo-saxons, au problème de la déclaration et de la publication des dizaines de milliers d'objets découverts chaque année et qui intéressent l'Histoire de l'Angleterre.

Comment faire ?

Structure Juridique

La seule qui semble appropriée, par élimination, est l'association 1901. Une structure officielle n'est pas possible : elle n'est pas concevable sans que ceux qui la dirigent et l'animent ne soient payés, or il n'y a pas d'argent disponible. Une structure commerciale de type SA ou SARL est impensable : le PAMF, version française du PAS anglais ne serait pas supposé vendre quelque chose ni réaliser un quelconque profit. Reste donc l'association selon la loi de 1901.

FINANCEMENT

Un financement public n'est pas imaginable. Si l'État disposait de moyens supplémentaires à consacrer à l'Archéologie, cela se saurait.

L'INFORMATION A UNE VALEUR

Deux axes donc, diminuer les coûts et valoriser l'information produite par le PAMF :

- maximiser le bénévolat et construire toute la structure pour pouvoir à coût minimum, encadrer, motiver et faire travailler des bénévoles. L'inspiration est le modèle wikipedia ;



- valoriser l'information fournie : une telle structure vise un objectif clair, la publication et consultation ouverte en ligne de tout ce qui est découvert hors sites archéologiques, mais induit *de facto* deux conséquences. L'objectif explicite est de fournir aux chercheurs toute l'information nécessaire sur ce qui se trouve fortuitement, avec photos, descriptions, localisations de trouvailles, structure de base de données qui permette les classements et rapprochements multiples, bref un complément des publications officielles des sites archéologiques. Mais les deux résultats obtenus indirectement sont, sans que cela en soit le but du PAMF :

- la validation *de facto* de l'authenticité des objets découverts qui sont exposés à la vue et à l'expertise de tous, leur lieu de découverte pouvant être contrôlé ;

- la légalisation par défaut de ce qui n'est pas contesté. Nous verrons infra les différents statuts des objets publiés dans le PAMF, et par défaut, ce qui n'est pas illégal est légal.

Considérant que la publication brute de toute trouvaille sur le site PAMF est une condition nécessaire mais non suffisante pour que cette trouvaille soit considérée comme légale, il s'y trouvera des objets ayant quatre statuts possibles :

- soit l'objet aura été saisi car il aura été prouvé, dans des délais aussi courts que possible, que sa découverte n'était pas légale : il aura été prouvé qu'elle a été faite sur un site archéologique officiellement répertorié et signalé, ce qui sera le seul cas de découverte illégale ;

- soit l'objet sera en attente de publication, celle-ci devant se faire dans un délai raisonnable et ne devant bloquer la vente que dans la mesure du nécessaire ;



- soit l'objet sera en procédure d'évaluation pour achat par un musée national ou local ;
- si aucun des cas précédents ne s'applique à un objet, il sera donc disponible à la vente ou a déjà été vendu en suivant la procédure prévue. Il est intéressant de noter que la structure en base de données du PAMF peut

L'EXPERTISE A UNE VALEUR

parfaitement être adaptée à une traçabilité des objets après leur première vente.

Or l'authenticité certaine et la légalité certaine d'un objet de collection en modifient radicalement la valeur et c'est l'une des raisons pour lesquelles tous les découvreurs auront intérêt à participer à ce projet PAMF. Cette variation de valeur servira à financer le projet.

Un objet à authenticité certaine et à légalité indiscutable vaut sur le marché des collectionneurs entre deux et vingt fois plus cher que le même objet mais vendu sans garantie ni d'authenticité ni de légalité. L'intérêt économique du vendeur à publier et à légaliser est évident.

Le financement de l'association 1901 PAS se fera par le versement de frais d'expert de 5 % du prix de vente de tout objet vendu après avoir été publié sur le site du PAMF. Nous pouvons évaluer de nos observations sur les évaporations connues, et en lissant sur une longue durée, que ces 5 % représenteront entre cent cinquante et deux cent mille euros par an ce qui serait un budget à notre avis suffisant pour faire vivre une telle association.

Les acheteurs devront passer par l'association gérant le PAMF pour proposer d'acheter un objet, ne serait-ce que pour savoir qui



est le découvreur propriétaire et signeront à cette occasion un contrat les engageant, s'ils achètent, à régler 5 % du montant à l'association. Ce tarif est celui le plus souvent appliqué par les experts de Drouot.



Les acheteurs auront tout intérêt à la publication des objets achetés dans le PAMF simplement par le fait que cette publication « légalise » les objets. L'évolution que l'on constate sur le marché des objets archéologiques est que la « légalité » de l'objet et donc la certitude qu'il ne sera jamais revendiqué à l'occasion d'une revente compte

pour une telle part dans le prix que certains objets deviennent simplement invendables, car beaucoup trop suspects.

La publication dans le PAMF ayant donné à tous les acteurs la possibilité de se manifester, ce qui y reste dans le quatrième statut « bon à la vente » est légal. C'est dans l'intérêt de l'acheteur et les 5 % sont des frais bénins pour une telle sécurité. Ces frais seront payés par l'acheteur.

Pour les mêmes raisons c'est tout l'intérêt du vendeur qui bénéficie grâce à la publication de sa trouvaille sur le site du PAMF de la compétition de tous les acheteurs possibles, de l'approbation – ne serait-ce que par leur silence – de toutes les autorités, et des commentaires avisés des spécialistes. L'inscription à l'association et l'enregistrement d'objets impliquera l'engagement sur l'honneur de déclaration sincère dans des formes à préciser.

TECHNIQUE

Nous discutons actuellement avec nos amis anglais et avec le créateur et ouaibemaistre du site des trouvailles <http://finds.org.uk/database> sur le principe de savoir si et comment il serait possible d'adapter leur logiciel aux besoins français si un projet tel que le PAMF voyait le jour. Nous n'avons pas à ce jour de réponse.

CRÉATION

Nous avons vu que la face visible du PAS est une gigantesque base de données accessible sur internet en lecture ouverte et en écriture sur enregistrement et identification avec différents niveaux d'autorisation.

Cgb.fr a une bonne expertise en gestion informatique de données numismatiques (ce qui ne devrait pas être très loin de données archéologiques) et pourrait, avec l'aide des Anglais, mettre en place la base de données du PAMF français (la base centrale qu'utilise cgb.fr pour générer son site internet contient trois cent mille fiches, ce qui n'est pas structurellement différent de celle du PAS anglais, actuellement à 900.000 objets enregistrés, donc 900.000 fiches.). L'aide des Anglais serait un *plus* énorme pour avoir

une structure de base de données efficace : la leur a fait ses preuves et une structure identique permettra des recherches couplées et des comparaisons entre les deux pays, en attendant un PAS belge, allemand... soyons fous, italien... grec... Elle permettra aussi une structure bilingue, tant chez les Anglais qu'en France, avant de se développer vers d'autres langues.

Le budget de création initiale est de l'ordre de 100.000 euros et le temps nécessaire à une mise en place du squelette de la structure de deux à quatre mois. Le plus lourd en temps étant la création du réseau de correspondants locaux.

MAINTENANCE ET FONCTIONNEMENT

La maintenance et le fonctionnement technique sont simples et requièrent entre la location de serveurs puissants, un stockage d'archives en *cloud*, les sauvegardes, le suivi des mises à jour des logiciels, la gestion des demandes techniques des visiteurs, un budget de l'ordre de 30.000 euros par an. Bien évidemment, toute l'organisation doit être pensée virtuelle et décentralisée, sans locaux ouverts ni communications autres qu'en zéro papier.

La maintenance et le fonctionnement pratique doivent reposer sur trois personnes salariées chargées de l'organisation, de la résolution des problèmes, de la gestion des questions et de l'évaluation et validation des bénévoles et sur des milliers de bénévoles volontaires, sur le principe de wikipedia. Le but étant d'arriver à la meilleure qualité scientifique des fiches publiées, le contrôle de celles-ci doit être permanent et collectif, ouvert tant qu'un bénévole référent (et intégré comme tel) n'aura pas validé définitivement la fiche. L'idée est toujours de suivre le fonctionnement de Wikipedia, lequel a indiscutablement fait ses preuves. Par ailleurs, ce site serait éternellement un «work in progress».



EN RÉALITÉ : AVONS-NOUS LE CHOIX ?



Les bénévoles auront six niveaux de certification allant, de la plus haute à la plus basse, de la capacité

- de supprimer des fiches en les passant en archives : le plus haut niveau d'autorisation ;
- de valider définitivement des fiches et d'accéder aux « informations cachées » (lieu exact de découverte, nom et adresse du découvreur) ;
- de corriger des fiches ;
- de créer ses propres fiches ;
- de suggérer des corrections sur les fiches déjà publiées ou de faire des commentaires ;
- de visiter le site, ce qui est le niveau du grand public.

Bien entendu, toute certification supérieure a les capacités des échelons inférieurs.

Les niveaux de certification s'acquerraient statutairement ou sur décision du Bureau (par exemple tous les directeurs de SRA pour la plus haute certification, tous les universitaires titulaires d'un doctorat en histoire ancienne...) ou sur demande selon le principe que chacun ne doit être

validé qu'en fonction des besoins qu'il est capable de gérer. Un archéologue pourrait par exemple être validé au plus haut sur sa région d'exercice, moins sur les autres...

Pour éviter que des inimitiés personnelles s'exercent dans un esprit non scientifique, tous les bénévoles seront connus sous pseudonymes et auront des codes d'accès personnels les identifiant et les enregistrant dans chacune de leurs interventions sur la base.

Des discussions avec les Anglais, qui ont quatorze ans d'expérience, voir <http://finds.org.uk/info/advice/aboutus> devraient mettre en place tous les aspects pratiques d'un tel projet.

En conclusion, nous répétons ce qui a été dit en introduction :

En trente ans de métier et vingt-cinq de cgb, la question de la détection a toujours été un problème récurrent. Son statut flou, ses pratiquants encore plus flous, les interprétations à géométrie variable des textes juridiques nous ont toujours poussé à rester à distance prudente.

La stratégie marketing « de collectionneurs à collectionneurs » adoptée par cgb.fr l'a permis.

Le désastre scientifique et économique que génère la gestion actuelle de la détection, et dont nous sommes les témoins privilégiés, nous pousse à prendre date et à écrire que

l'on peut et doit faire autrement. Qu'un bon compromis qui fonctionne à 50 % vaudra toujours mieux qu'une loi inapplicable à 99 %.



Nous ne sommes néanmoins pas naïfs et connaissons les mentalités de notre pays : une idée juste et nécessaire, une idée pragmatique, mais contraire aux habitudes et routines, met en moyenne vingt ans à faire son chemin.

Nous prenons date pour un PAS à la française et nous serions ravis que nos constats et propositions soient repris par d'autres, voire mis en place sans nous.

Il n'y a pas de copyright sur ce texte et ce qu'il propose.

Michel PRIEUR

Le site du PAS anglais : <http://finds.org.uk/>
Le site de la loi anglaise sur les trésors : <http://finds.org.uk/treasure>
Le site de la base de données : <http://finds.org.uk/database>
Le site du British Museum : <http://www.britishmuseum.org/>

CHRONIQUES ROMAINES N°2

Nous avons la chance extraordinaire de pouvoir proposer simultanément deux aurei qui ont été frappés à la même période. En effet, l'aureus de Marc Aurèle est frappé en 149 et celui de Faustine Jeune en 148-150.



Si l'aureus de Faustine Jeune avec la colombe n'est pas courant, particulièrement dans cet état de conservation (Calico 2045a variante avec une tête juvénile, âgée d'environ dix-huit ans), celui de Marc Aurèle César, qui peut sembler anodin au premier abord, est tout à fait exceptionnel et quasiment inédit avec notre variante de revers. Nous allons voir pourquoi.

Marc Aurèle n'est pas un inconnu pour nous. Né le 26 avril 121, orphelin très jeune, il



entre dans l'entourage d'Hadrien qui le protège. Il est le cinquième empereur de la dynastie antonine débutée avec Nerva (18 septembre 96 -27 janvier 98). Il est adopté par Antonin le Pieux le 25 février 138 alors que ce dernier est lui-même adopté par l'empereur Hadrien. Le jeune Lucius Vérus, fils d'Aelius, l'éphémère César de l'année 137, est aussi adopté par Antonin à la demande d'Hadrien et fiancé à Faustine, la fille d'Antonin et de Faustine mère. La succession à l'Empire semble assurée pour deux générations, Antonin est âgé de cinquante-deux ans, Marc Aurèle de dix-sept ans et Lucius Vérus de huit ans. Le choix du meilleur (*optimus*) semble avoir fonctionné parfaitement. En réalité, les cartes sont un peu faussées par Hadrien. En effet,

le futur Marc Aurèle était le petit-neveu par les femmes d'Hadrien. Il choisit en effet le meilleur, mais dans sa famille et Marc Aurèle devient son petit-fils pour peu de temps car Hadrien meurt le 10 juillet 138.



Dès 139, Marc Aurèle est nommé César. Il revêt son premier consulat en 140 tandis que son père adoptif prend le troisième. Il en sera de même en 145 quand Marc Aurèle recevra un deuxième consulat et Antonin le quatrième. Marc Aurèle épouse la fille d'Antonin, Faustine Jeune, en 145. Deux ans plus tard, à la naissance d'un premier fils, il reçoit la puissance tribunitienne et sa femme le titre d'Augusta. Le décor étant planté, venons-en à la description de l'aureus qui nous occupe.

AUREUS* DE MARC AURÈLE CÉSAR...

Description :



Aureus, Rome 148-149, 7,33 g (Or, 19 mm, 6 h)*
A/ **M AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F**
"Marcus Aurelius Caesar Augusti Pii Filius", (Marc Aurèle César fils de l'auguste pieux)
Tête nue de Marc Aurèle à droite (O°)
R/ **TRP POT III - COS II// -|// CLEM**
"Tribunicia Potestate tertium consul iterum/ Clementia*", (Revêtu de la troisième puissance tribunitienne consul pour la deuxième fois/ La Clémence)
Clementia (la Clémence) drapée debout de face tournée à droite, la tête à gauche, tenant une patère* de la main gauche tendue
C. - - RIC. - - BMC. - - HCC. - - RCV. - - Calico, 1814a var. (R2)
cf. Triton IV, New York, 5 XII, 2000, n° 573 (6000\$) (autres coins)
Pour ce type d'aureus, il existe deux variantes de droit

avec ou sans M avant AVRELIVS et deux autres variantes pour le revers avec Clementia qui tient ou non son voile de la main gauche. Semble complètement inédit avec cette variante de légende de droit et ce type de revers. Nous n'avons pas relevé d'identité de coin pertinente. En effet, cet aureus est fort rare avec la lettre M en début de légende. Normalement pour le revers, le pan de vêtement est normal et ressemble à celui que nous rencontrons habituellement pour Spes (l'Espérance). Ici, sur notre exemplaire il est rapproché et différent, semblant tomber dans le vide. Cet type d'aureus n'était normalement recensé qu'avec le type normal de revers alors que notre revers n'est recensé qu'avec l'aureus sans le M (RIC. 448a, AVRELIVS CAESAR ANTONINI AVG PII FIL). Nous avons avec notre aureus une troisième com-



binaison associant un droit particulier avec un revers différent.
Marc Aurèle, César depuis 139, a pris son deuxième consulat le 1^{er} janvier 145. Il a reçu sa première puissance tribunitienne le 1^{er} décembre 147 et la renouvelle ensuite chaque année le 10 décembre. Notre aureus avec TR P III est donc daté entre le 10 décembre 148 et le 9 décembre 149. Depuis 147, Rome est entrée dans le neuvième centenaire de son existence selon le calcul de Varron (21 avril 753 avant J.-C). Depuis leur mariage en 145, Marc Aurèle et Faustine Jeune ont déjà quatre enfants : une fille, née en 146 (Annia Galeria Aurelia Faustina morte après 161, Titus Aurelius Antoninus, l'année suivante en 147 mort bébé et enfin des jumeaux l'année suivante, un garçon qui meurt en bas âge aussi et Lucille. Le Jeune homme de vingt-sept ans est déjà un père de famille nombreuse !



... LES DEUX FONT LA PAIRE



Le revers fait référence à *Clementia* (la Clémence), une vertu qui se retrouve souvent dans l'attitude de l'empereur « philosophe ». Ce revers ne se rencontre que pour la troisième (148-149) et la sixième puissance tribunitienne (151-152). En 152, Faustine donne naissance à un nouveau fils (Titus Aelius Aurelius) qui décède peu après. Jusqu'à son accession, les deux époux auront encore cinq enfants : une fille née en 157 (Domitia Faustina) et morte jeune en 159, Fadilla en 159 (décédée après 172), Cornificia en 160 (morte après 211) et enfin des jumeaux, deux garçons, Commode et Antonin (161-165), le 31 août 161, mais Marc Aurèle est déjà Auguste. Il a succédé à Antonin le Pieux le 7 mars de la même année.

La Clémence qui est à la fois une vertu et une entité personnifiée, doit être une qualité de l'Auguste. Le fait qu'elle se retrouve au revers du monnayage de Marc Aurèle, un homme de vingt-sept ans, appelé un jour à régner n'est pas anodin. Il suffit de se rappeler le geste qu'a eu en son temps, Auguste

avec Cinna immortalisé par Corneille en 1639 (*Cinna ou la Clémence d'Auguste*).

D'autre part cette Clémence pourrait être mise en rapport avec la perte des enfants de Marc Aurèle et de Faustine. Mais en fait, elle ne s'adresserait qu'aux garçons et concernerait alors les décès du frère de Lucille (Titus Aurelius Antoninus) en 149 (TR P III) et d'un autre garçon (Titus Aelius Aurelius) en 152 (TR P VI). La Clémence serait alors considérée comme l'intermédiaire qui doit aider à supporter la peine, le destin et le sort, chers aux stoïciens dont Marc Aurèle se veut déjà un disciple ayant suivi la ligne d'Épictète et les enseignements d'Apollonius de Chalcédoine et de Sextus de Chéronée. Il en fit une philosophie pratique de la vie qu'il exposa dans son unique ouvrage *Pensées pour moi-même*. Mais pourquoi, la Clémence n'a-t-elle pas fait son apparition avant, lors du décès du premier fils (Titus Aelius Antoninus) du couple impérial en 147 ? La mortalité infantile était très importante, même dans les couches supérieures de la société, il n'était pas rare qu'un enfant sur deux meurent dans l'enfance et peu d'entre eux accédaient à l'âge adulte. Sur l'ensemble des treize enfants du couple impérial, seuls cinq dépassèrent l'enfance (sept ans).

La Clémence fait une timide apparition sous le règne de Vitellius (69) mais cette vertu appartient totalement et seulement aux Antonins. Elle se rencontre principalement sous les règnes d'Hadrien (117-138), d'Antonin le Pieux (138-161) et de Marc Aurèle (161-180) avec une réutilisation tardive sous l'éphémère règne de Clodius Albinus Auguste à Lyon (195-197).

Notre type, vêtu de la *Tunica* et de la *Palla*, si elle tient bien la patère de la main droite retient en général sa *tunica* de son autre main en le ramenant près du corps. Ce type n'est utilisé que par Marc Aurèle César lors de cette émission avec la légende de revers TR POT III COS II// CLEM pour l'aureus (RIC 448a), le denier (RIC. 448b et d) le sesterce (RIC. 1276-1277) le dupondius (RIC. 1286, 1290) et l'as (RIC. 1286, 1290). La même entité se retrouve sur les monnaies datées de 152 TR POT VI COS II// CLEM seulement pour l'aureus (RIC. 456a et d) et le denier (RIC. 447, 456 a et b). Enfin ce type de *Clementia* se retrouve sur un sesterce (RIC. 1273) seulement avec la légende de revers TR POT III COS II.

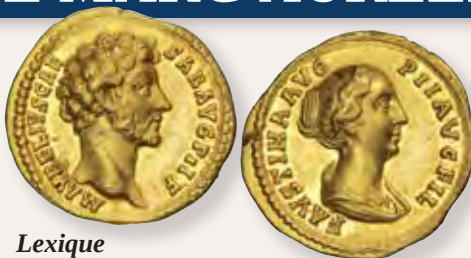
Clementia tenant le pan de son vêtement (*tunica*) peut faire penser à *Spes*, la déesse de l'Espérance et justifierait son emploi de

AUREUS* DE MARC AURÈLE CÉSAR...

consolation de la perte de l'être cher (un enfant).

Quant à Faustine jeune (128 ou 132 - 175) elle reçut le titre d'Augusta après la naissance de son premier enfant, une fille, en 146. L'année suivante, elle donna naissance à un garçon, Titus Aelius Antoninus qui mourut dans l'année. Entre 146 et 152, elle eut cinq enfants. La colombe représente la pureté. C'est l'animal de Vénus, déesse de l'amour et de la Fécondité. Au droit, le buste semble encore juvénile, la coiffure est ornée et le visage semble plus mature. Les cheveux sont légèrement tirés et crantés en arrière et terminés par un petit chignon enroulé, retenu par des perles. Le buste drapé est ample et les plis nombreux. « Nous avons plusieurs variétés de bustes, tournés à gauche ou à droite associés avec ce type de revers (Calico n° 2044 et 2045) ». Le fait que cet aureus soit associé à celui de Marc Aurèle daté de 149 n'est pas anodin. Marc Aurèle et sa femme sont ici réunis jeunes et encore heureux, unis dans le métal pour l'Éternité !

Laurent Schmitt



Lexique

Aureus :

L'aureus est la pièce maîtresse du système monétaire romain bi-métallique au Haut-Empire basé sur le ratio or/argent. L'aureus depuis la réforme de Néron est taillé au 1/45 L., c'est-à-dire que dans une livre poids de 325 g environ (324,72g) selon Jean Lafaurie, on fabrique 45 aurei. Chaque aureus a donc un poids théorique de 7,22 g avec un titre pratiquement pur, supérieur à 99%. L'aureus s'échange contre 25 deniers d'argent ou 100 sesterces de bronze (orichalque) ou 400 as de cuivre. L'aureus est la monnaie la plus importante du système monétaire romain sous les Antonins.

7,33 g (Or, 19 mm, 6 h) :

Poids, (métal, diamètre en millimètres, axe des coins de la monnaie, 12 heures soit en frappe médaille ou 6 heures, frappe monnaie. Pour les monnaies antiques toutes les combinaisons sont possibles.

(O°) :

Code pour le buste. Ce code est emprunté à l'ouvrage de Pierre Bastien, Le buste monétaire des empereurs romains, 3 volumes, NR. 19, Wetteren, 1992-1994, liste des codes des bustes, vol. II, p. 699-713. En général, pour les Césars sous les Antonins, les bustes sont souvent tête ou bûte nu.

TR POT III COS II :

Puissance tribunitienne et consulat sont des moyens afin de dater plus précisément les monnaies. La puissance tribunitienne changeait le 10 décembre de chaque année sous les Antonins sauf lors de la première attribution. Le Consulat éponyme était décerné le 1^{er}

janvier de l'année et se conservait quelques jours à quelques mois. Ces deux mentions permettent de dater cette monnaie, en l'occurrence entre le 10 décembre 148 et le 9 décembre 149.

Clementia :

La personnification de la Clémence tient en général une patère et parfois un sceptre, et peut être parfois appuyée sur une colonne. Dans un rare cas, elle tient un pan de son vêtement.

Patère :

La Patère ou phiale sert normalement lors des sacrifices et est une petite coupe circulaire, parfois munie d'une poignée. Elle est généralement employée pour faire des libations lors des sacrifices et est en matière précieuse, richement décorée.

Bibliographie

C. Henry Cohen, *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain*, tome III, Paris, 1882.

BMC. Harold Mattingly, *Coins of the Roman Empire in the British Museum*, vol. IV, *Antoninus Pius to Commodus*, Londres, 1940.

HHC. Anne S. Robertson, *Roman Imperial Coins in the Hunter Coin Cabinet*, vol. II, *Trajan to Commodus*, Londres, 1971.

RCV. David R. Sear, *Roman coins and their values the Millenium edition*, vol. II, *The Accession of Nerva to the overthrow of the Severan Dynasty, AD. 96 - AD. 235*, Londres, 2002.

RIC. Harold Mattingly, Edward A. Sydenham, C. H. V. Sutherland, *The Roman Imperial Coinage*, vol. III, *Antoninus Pius to Commodus*, Londres 1930.

Calico X. Calico, *Los Aureos romanos*, Barcelona, 2002.

TypenAtlas Franziska Schmidt-Dick, *Typenatlas der römischen Reichsprägung von Augustus bis Aemilianus, Erster Band : Weibliche Darstellungen*, Vienne, 2002

R. Cagnat, G. Goyau, *Lexique des Antiquités romaines*, Paris, 1895.

CLASSER DU BILLET BANQUE DE FRANCE AVEC LE PICK ?

Avez-vous déjà ouvert le Pick (World Paper Money) à la page FRANCE ?

C'est une expérience et un choc ! Il semble que cet ouvrage, pourtant si essentiel, a tout simplement cessé de mettre ce chapitre à jour depuis quinze ans... voire plus. Le classement est une version à peine plus moderne que le Muszynski, les variantes ne sont souvent même pas citées, les descriptions donnent à pleurer quand les cotes prêtent à rire.

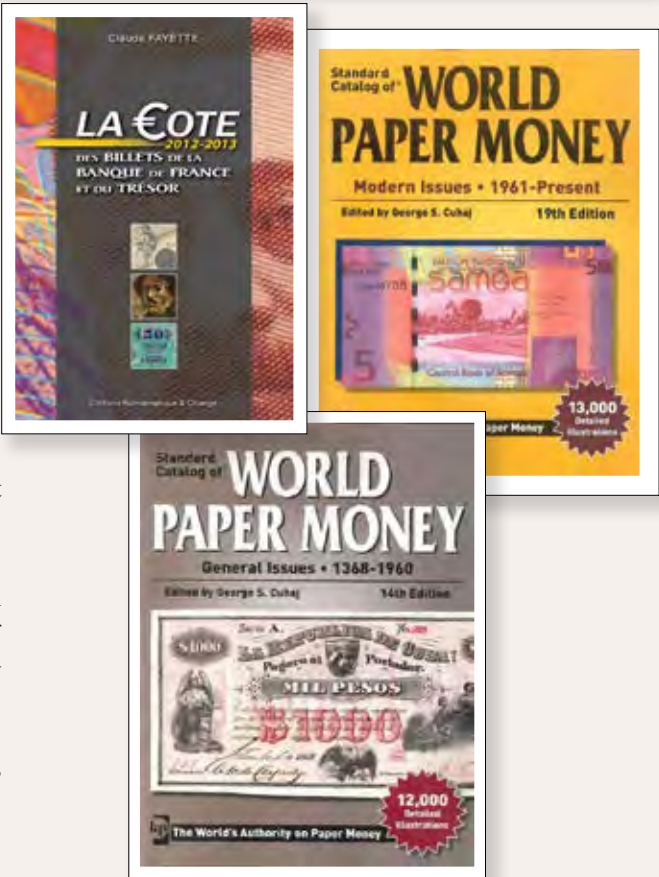
Bref, il est clair que pour eux... nous sommes un pays sous-développé. Mais ne nous trompons pas, ce n'est pas la richesse, la qualité, l'importance des billets français qui est ignorée, ce sont les collectionneurs. Lorsque des bons billets français sont proposés aux États-unis, les variantes sont indiquées, les prix sont les nôtres (voire plus), mais le seul livre mondial sur les billets ne considère tellement pas notre domaine, qu'il ne s'occupe pas des mises à jour. Il leur suffirait pourtant d'ouvrir un Fayette et de noter les références à ajouter, les prix à ajuster, je suis même certain que Claude Fayette serait prêt à valider leur travail.

Dans PAPIER-MONNAIE 26, nous avons décidé de venir en aide aux malheureux collectionneurs étrangers qui n'ont pas la chance d'avoir un livre correct, nous avons donc ajouté les références du Pick sur la version en ligne.

Nous allons essayer d'améliorer les choses avec les éditeurs du livre, afin qu'au minimum, les cotes soient cohérentes, les images correctes et les variantes principales indiquées.

Nous vous tiendrons informés des réactions !

Jean-Marc DESSAL





1862 ESSAI FRANCE 100F
MAZ-1603
PF 65 CAMEO
1963122-001
NGC

Les monnaies qui méritent votre confiance.

SOUS GARANTIE

Chaque monnaie certifiée par NGC bénéficie de sa garantie totale : vous pouvez acheter et vendre une monnaie certifiée par NGC en toute confiance. C'est la raison pour laquelle nous avons certifié et gradé plus de pièces que n'importe qui et que nous sommes devenus la plus importante société d'évaluation numismatique au monde. NGC — Le partenaire numismatique qui mérite votre confiance Sous garantie. NGCcoin.com

Un nouveau bureau à Munich



NGC[®]
Numismatic Guaranty Corporation
Amérique du Nord | Europe | Asie

NGCcoin.fr

LE FRANC 10 ARRIVE !!!

2014 est une année importante pour le FRANC qui entre dans sa vingtième année. Cette dixième édition se devait donc d'être différente des précédentes pour célébrer comme il se doit cet anniversaire.

Tout au long des neuf précédentes éditions, nous nous sommes aperçus que de nombreux collectionneurs considéraient certains types absents du FRANC comme légitimes dans une collection de monnaies modernes françaises, alors que d'autres types voyaient leur existence remise en question comme les tranches cannelées Charles X, les grosses têtes Napoléon III ou les Graziani. Il devenait donc nécessaire de tenir compte de ces remarques et de donner, pour la première fois, la parole aux collectionneurs en leur demandant leur avis sur ce qu'ils considéraient comme types.

Le vote organisé sur les types du **FRANC 10**, entre les mois d'août et d'octobre 2012,

a remporté un vif succès avec plus de trois cent cinquante participants, numismates professionnels et collectionneurs confondus (voir les résultats dans le *Bulletin Numismatique* n° 114, page 19). Le collectionneur aura donc la possibilité de découvrir, dans le **FRANC 10**, vingt-sept nouveaux types :

- 2 centimes Napoléon III tête laurée, buste provisoire (F.108) ;



F.108A/1 en FDC 66

- cinq types de 5 centimes Anvers (F.115A à F.115E) ;
- quatre types de 10 centimes Anvers (F.130A à F.130D) ;

- 5 centimes Lindauer étoile (F.122A) ;
- les décimes à l'N couronnée et à l'L couronnée, poids lourd (F.131 et F.132) ;
- 10 centimes Lindauer zinc, C^{mes} non souligné (F.140A) ;
- 20 centimes Etat français, poids léger (F.153A) ;
- 5 décimes Régénération française (F.172A) ;
- Demi-franc Napoléon I^{er}, tête laurée, République française, buste fort (F.177) ;
- 1 franc Charles X et 1 franc Charles X tranche cannelée, matrice de revers à quatre feuilles (F.207A et F.208A) ;
- 5 francs Napoléon Empereur Cent-Jours (F.307A) ;
- 10 francs Turin grosse tête et 20 francs Turin rameaux courts (F.361A et F.400A) ;
- 5 francs or et 10 francs or Napoléon III tête nue petit module, tranche cannelée (F.500A et F.505A) ;

LE FRANC 10 ARRIVE !!!

- 10 francs or Napoléon III tête laurée, type hybride à petit 10 (F.507) ;
- 20 francs Napoléon tête laurée Cent-Jours (F.516A) ;
- 20 francs Charles X matrice du revers à cinq feuilles (F.521).

Trente-cinq types présents dans le FRANC IX n'ont pas survécu au vote et disparaissent de cette nouvelle édition :



- 2 centimes Épi (F.111) ;
- 3 centimes Dupré (F.112) ;
- 20 centimes Cérès III^e République (F.151) ;
- 1/4 franc et 1/2 franc Charles X tranche cannelée (F.165 et F.181) ;
- toutes les grosses têtes de Napoléon III (F.147, F.186 et F.213) ;
- 5 francs J.J. Barre (F.328) ;
- les 1 franc Graziani zinc (F.224) et aluminium (F.225) ;
- dix types sur douze pour les Union et Force (F.288 à F.300) ;
- les trois types hybrides de 5 francs Louis-Philippe (F.317, F.322 et F.323 qui deviennent désormais des lignes) ;
- 5 francs Cinquantenaire de l'O.N.U. (F.345) ;

- la série des neuf pièces de 5 francs 2000 (F.347 à F.355) ;
- 5 francs or Cérès (F.503).

Comme on peut le constater, le changement majeur concerne les Union et Force. Lors du vote organisé sur les types du FRANC 10, 68 % des participants ont souhaité leur regroupement en deux types (le type F.286 avec virole et le type F.287 sans virole) au lieu des douze types existant depuis le FRANC V. La conséquence première de ce nouveau classement est bien évidemment une baisse drastique du nombre de lignes puisque nous passons, en une seule édition, de cent quatre-vingt-une lignes à quatre-vingts lignes seulement.

Philippe Thérêt, grand spécialiste de ce monnayage, a décidé de ne garder que les variantes de dates, d'ateliers ou de différents et leurs diverses surcharges. Pour ne pas perdre le travail effectué et faire le lien avec le site Dupré (<http://www.amisdufranc.org/dupre/>), sont affichés, sous chaque ligne, le nombre de variétés connues et la cote de celle qui est la plus rare. *A contrario*, la ligne, elle, affiche la cote de la variété la moins rare. Du coup le collectionneur peut être intéressé à explorer sur le site Dupré si sa pièce correspond à une variété plus rare que la cote basse affichée. Les variétés de matrices (glands, feuille, légende serrée/desserrée...), les variétés de

LE FRANC 10 ARRIVE !!!

coins (tailles de lettre, date centrée/décentrée, L'AN sur L'AN), les fautées de coins (absence d'étoile après Force, après Française, absence de barre, absence de point après date, millésime...) ne sont donc plus des lignes à part entière mais regroupées sous la variante sous-jacente.

La refonte du FRANC ne s'arrête évidemment pas aux nouveaux types et aux types supprimés. Comme dans chaque édition du FRANC, il y a, dans le **FRANC 10**, des lignes rajoutées et des lignes supprimées, en fonction des découvertes et des recherches réalisées.

Le gros des nouvelles lignes se regroupe, comme toujours, autour des Dupré, argent et cuivre. Concernant les Union et Force, indépendamment du regroupement des types, l'usage du microscope et de la macro-photo, mais aussi les travaux menés pour l'ouverture du site Dupré, ont fait découvrir une nouvelle modification de coins



qui génère une nouvelle ligne, une 5 francs an 7 L/K.

Côté cuivre, les découvertes sont nombreuses, vingt-deux en tout, toujours bien



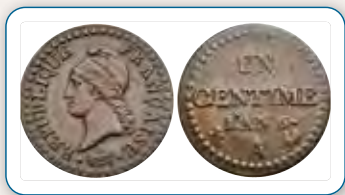
aidées par une équipe de passionnés très active sur le forum des Amis du Franc. On peut isoler les exemplaires hybrides (la Cinq centimes refrappage de décime an 5 T et les Cinq centimes an 5 AA, an 5 B, an 7 A frappées avec le coin de droit d'un décime ; le décime refrappage du 2 décimes an 8 AA, les décimes an 5 A, an 7 BB ; et une 2 décimes an 4 A frappés avec le coin de droit de F.115 ou de F.126). Il faut également

noter quelques nouveaux coins modifiés ou variés au niveau du millésime et/ou de l'atelier : la Cinq centimes refrappage de décime an 7/5 A ; les Cinq centimes an 5 A/I corne/tournesol, an 5 W/R caducée/coq, an 7/5 BB/A gerbe/corne, an 8/5 A/BB coq/gerbe, an 8/5 A/T, an 8/5 AA/B, an 8/5 AA/D, an 8/5 K et an 8/7 K ; le décime refrappage du 2 décimes an 5 A/I corne/tournesol ; les décimes an 7/5 A/A coq/corne et an 7/5 A/R.

La découverte la plus inattendue, en Dupré cuivre, se porte, une fois n'est pas coutume, sur une pièce d'un centime an 6 avec une combinaison inédite en 52/49 perles.

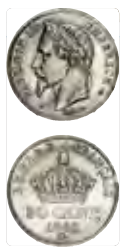
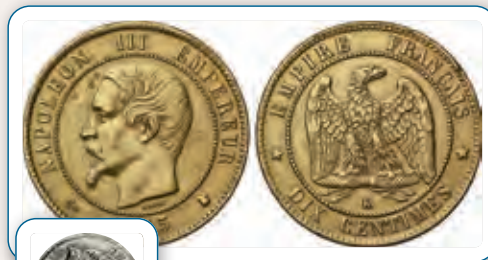
LE FRANC 10 ARRIVE !!!

En dehors des Union et Force et des Dupré cuivre, on constate très peu de mouvements. Seules six nouvelles lignes ont été créées. Elles ont pour origine soit une différence de taille ou de positionnement des différents d'atelier, soit une regravure de millésime, soit une modification de gravure.



Didier Sitaud et le Numismate Anonyme nous ont fait part de leurs découvertes sur deux monnaies apparemment communes. La première d'entre elles est une Dix centimes Napoléon III 1855 K. Didier Sitaud, en observant les exemplaires de sa collection, a constaté l'existence, comme en 1853, de deux positions de différent : feuille de vigne horizontale et feuille de vigne verticale. Il faut toutefois préciser que, pour le moment, nous n'avons trouvé ces deux positionnements que sur un exemplaire au différent ancre. Il est possible qu'il existe aussi sur des exemplaires au différent levrette. La seconde découverte se situe au niveau de la taille du différent palmier

sur les pièces de 5 francs frappées en 1831 à Marseille avec la présence de grands et de petits palmiers. Enfin, en consultant une énième fois nos informations dans la base Collection Idéale, nous nous sommes rendu compte que, sur certaines pièces de 50 centimes Napoléon III tête laurée frappées en 1868 à Strasbourg, le différent croix est situé entre la pointe de la barbe et le cou, comme sur les frappes de l'année précédente. Nous avons donc, par souci de cohérence avec les 1867 BB, créé la ligne.



Deux monnaies avec une regravure du millésime nous ont été présentées. E.T. a été le premier à nous contacter peu de temps après la sortie du FRANC IX pour nous alerter sur l'exis-

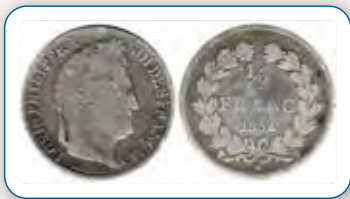


tence de pièces de 1/2 franc Louis-Philippe frappées à Lille au millésime 1832/1. Nous avons répertorié jusqu'alors des 1/4 franc 1832/1 pour Paris et Bordeaux. Il semble que cela existe également en 1/2 franc. Regardez à nouveau vos 1/2 franc frappés en 1832, vous avez peut-être une monnaie inédite dans votre Collection !

Sylvain Chaussat avait identifié, pour le FRANC IX, une seconde matrice en 1860/50 sur les pièces de 20 centimes, 5 francs or et 20 francs or pour les ateliers de Paris et de Strasbourg. Il a étendu son étude aux pièces de 50 centimes, nous permettant ainsi de mettre en évidence une nouvelle ligne, 1860/50 A et de corriger le classement des 1860 BB au différent croix en 1860/50.



LE FRANC 10 ARRIVE !!!



Une dernière monnaie présentant une modification de gravure a été mise au jour grâce à l'observation attentive de PHB. Il s'agit d'une 40 francs Bonaparte Premier Consul frappée en l'an 12 avec un grènetis en 150/150. Nous ne connaissions alors que des exemplaires sans l'olive intérieure. Il faudra désormais compter avec cette olive intérieure.

Pour les monnaies retirées, plusieurs cas de conscience de monnaies que nous avons encore laissées, mais que nous devrions retirer car certaines lignes portent prime parfois depuis plus de dix ans et l'espoir de voir apparaître la monnaie décrite a pratiquement disparu. Néanmoins, quatre pièces sont apparues entre le FRANC IX et le **FRANC 10**. Il s'agit du ½ franc 1822 H, du ½ franc 1829 T, de la 2 francs 1817 L, et de la 5 francs 1819 I. Leurs lignes ont été complétées de cotes alors que tout espoir semblait perdu.

Au bout de dix-huit ans de recherches, de primes offertes et parfois payées pour une monnaie enfin confirmée, il fallait trancher et supprimer les monnaies qui, décidément, n'existent pas. Au total, entre les mauvaises lectures corrigées, les variantes non concluantes ni acceptées par le public et les monnaies qui n'existent pas, une trentaine de lignes disparaissent. Tant mieux pour ceux qui les cherchaient sans succès depuis longtemps pour compléter une série, celle-ci est maintenant terminée !



Comme pour les Union et Force, les variétés de coins (tailles de lettre, les accent et sans accent) et les fautes de coins (absence de cédille, double différent, absence de point après date, millésime...) sur les Dupré cuivres ont été regroupées sous la ligne principale. Nous avons toutefois maintenu

les CNIQ du fait de leur popularité et des recherches assidues dont elles font l'objet. Nous avons également retiré tous les exemplaires en métal de cloche répertoriés dans le FRANC IX. Une étude publiée par Philippe Thérêt (voir *Bulletin Numismatique* n° 106, pp. 18-23) a montré que ces frappes doivent être considérées comme des faux d'époque.



Les recherches entreprises par Xavier Bourbon aux archives de la Monnaie de Paris ont fait disparaître quatre lignes en Dupré cuivre puisque, grâce à lui, nous savons désormais qu'il n'existe ni de Cinq centimes an 5 T (ces monnaies sont en réalité des refrappages, voir *Bulletin Numismatique* n° 105, pp. 20-23, et voir *Bulletin Numismatique* n° 106, pp. 24-25), an 7/6 A et an 8/6 A ni de décimes an 5 T... ces ateliers n'ayant tout simplement pas frappé ces monnaies durant ces années-là. Quant à l'essai non daté et avec PIECE

LE FRANC 10 ARRIVE !!!

D'ESSAI au revers (F.126/1) proposé dans MONNAIES XXIV, n° 1926, SUP 58, son diamètre (27,3 mm) et surtout sa tranche inscrite en creux : *POIDS : 10 GRAMMES *TITRE : 0,9 DE FIN sont à rapprocher des essais au module de 2 francs Bonaparte Premier Consul, frappés en l'an X par Jaley d'après le procédé de Gengembre, et qui ont la même légende sur leur tranche.

Nous avons également retiré les essais qui ne correspondaient pas avec la définition du FRANC, qui ne recense que ceux aux type et au métal adoptés. Cela concerne l'essai de 10 centimes Lindauer maillechort 1938 (sans points, avec ESSAI en creux, F. 139/1), les deux essais de 25 centimes Patey 1904 en maillechort tranche lisse et sans les différents (flan brillant à 22 pans, F.169/1, et, flan mat à 22 pans, F.169/2) et l'essai de 25 centimes Lindauer 1937 (pesant quatre grammes, en maillechort, sans points autour du millésime, F.172/1).

Compte tenu des observations faites récemment sur une 20 francs Turin 1939 truquée d'une qualité suffisante pour tromper plusieurs experts, nous avons enlevé dans le FRANC IX toute cote à l'autre millésime qui pose problème, la 20 francs Turin 1932, et offert 150 € pour photographier et étudier en main un exemplaire. En effet, le seul exemplaire connu, en TTB 45, était celui vu, en 1991, par Michel Prieur et officiellement expertisé par Alain Weil et l'expert de la Monnaie de Paris. Une transaction est même connue à hauteur de 3.000 € pour cet exemplaire dont la localisation actuelle est inconnue. Nous n'avons eu malheureusement aucun retour sur la prime offerte depuis la parution de la dernière édition du FRANC. Nous préférons donc supprimer la ligne et considérer cette monnaie comme un faux pour collectionneurs, jusqu'à preuve du contraire...

Dernière sortie, la pré-série sans le mot ESSAI de 100 francs Bazor 1934 (F.554/5).

Nous n'avons toujours pas recensé, au bout de dix éditions du FRANC, le moindre exemplaire malgré une prime de 150 €, dans le FRANC IX, pour voir et pour photographier un exemplaire indiscutable. Nous nous rangeons donc du côté de l'avis d'éminents spécialistes qui considèrent que ce millésime n'existe pas et supprimons définitivement la ligne.

Un certain nombre de monnaies dont nous avons encore un espoir de les voir apparaître sont, dans le **FRANC 10**, toujours pourvues d'un appel, voire d'une prime. N'hésitez pas à passer nous voir ou à nous contacter si vous découvrez un exemplaire recherché !

Stéphane DESROUSSEAUX

ADF n° 571



UN WEEK-END NUMISMATIQUE À LONDRES

La recette pour un week-end réussi à Londres, c'est d'abord de ne pas prendre l'Eurostar pour Londres, mais de partir en voiture jusqu'à Calais et de prendre le ferry direction Douvres, de redécouvrir le *Channel*, de traverser la campagne anglaise en suivant le *motorway* (autoroute) et d'arriver à Londres par le sud-est de la capitale en découvrant les « *cottages* » puis les « *houses* » avec leur *front and back garden* (pavillons anglais). C'est un vrai dépaysement.

La seconde recette consiste à partir par une chaude journée ensoleillée de fin d'été, d'avoir une ou deux averses pour découvrir le charme de « *l'English shower* » (l'équivalent de la douche écossaise) et de revenir sur le continent sous un ciel légèrement nuageux qui vous laisse le « *spleen* » et l'envie irrépressible de revenir vers « la perfide Albion » le plus tôt possible. Ajoutez à tout cela, le *breakfast*, le *tea* et vous avez tous les ingrédients pour réussir un voyage proche et lointain à la fois.

Cependant, ce n'était pas bien sûr le but de notre voyage. Il y faut l'ingrédient numismatique, les deux jours complets passés là bas ont été bien remplis et la mission accomplie.

Un week-end à Londres, c'est un moment privilégié pour prendre le pouls d'un autre pays, d'une autre place numismatique. La visite des confrères locaux permet de se rendre compte de l'état du marché. Vu de Londres, à moins de cinq cents kilomètres de Paris, la France est un autre monde et la première question qui m'a été posée était : « Que se passe-t-il en France ? »

et la seconde : « Le salon de Paris (Brongniart/la Bourse) aura-t-il lieu en octobre ? » Je réponds à chaque fois, le salon aura bien lieu le samedi le 12 octobre 2013 à la deuxième question et tout va bien à la première en précisant que notre Marianne devenait chatouilleuse quand on pillait son patrimoine, en particulier avec le retour du trésor de Lava (trésor d'aurei et de multiples de Corse), « *la patate chaude du moment* ».

Le marché britannique semble plus dynamique que le marché français. Il suffit de regarder la queue à l'entrée de la bourse du samedi matin, 6 septembre (*London Coin Fair*).

Soixante-dix sept professionnels anglo-saxons ont fait le déplace-



UN WEEK END NUMISMATIQUE À LONDRES

ment, répartis sur deux étages. Le prochain salon aura lieu le 2 novembre 2013 au même endroit (Holiday Inn, Coram Street WC1N 1HT). Deux autres salons plus petits auront lieu au Bloomsbury Hotel, 16-22 Great Russell Street, WC1 3NN les samedis 5 octobre et 7 décembre 2013 tandis que le prochain COINEX organisé par le syndicat professionnel numismatique BNTA se tiendra cette année les vendredis 27 et samedi 28 septembre 2013 au The Millenium Hotel, The Ballroom, 44 Grosvenor Square W1K 2HP.

Cette seule énumération suffit à montrer le dynamisme du marché londonien sans même évoquer les autres cités de Grande Bretagne. Attention, la crise se fait aussi sentir là bas, mais le marché se veut beaucoup plus actif et diversifié. Londres reste une plaque tournante de la numismatique et un tremplin pour les États-Unis. Si pendant longtemps, la place de Londres fut un lieu où vous pouviez trouver une quantité non négligeable de monnaies, médailles ou jetons français, ce n'est malheureusement plus le cas.

En revanche, Londres est bien sûr la place pour les monnaies de Grande Bretagne et d'Irlande sans oublier le

Commonwealth. Mais c'est aussi un refuge pour les monnaies antiques comme New York ou Munich. Les amateurs des mondes islamiques ou chinois y trouveront aussi leur bonheur.

Mais notre voyage ne s'est pas seulement limité à la bourse.

Nous avons décidé cette année de retourner visiter le musée de la Banque d'Angleterre, situé dans la City, Threadneedle Street EC2R, 8AH. La vénérable dame,

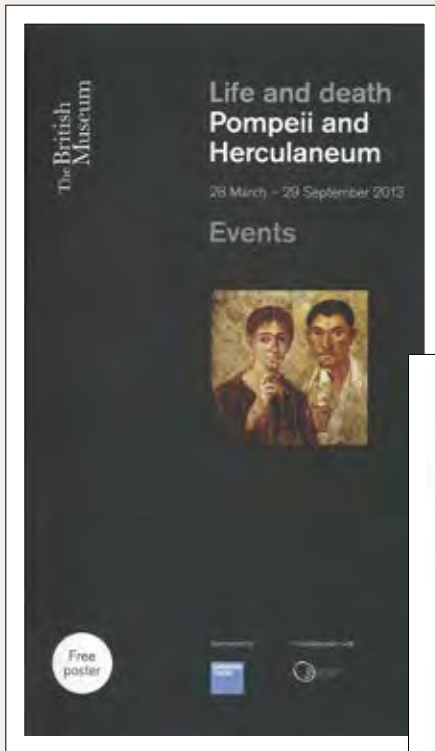
fondée en 1694, porte bien ses trois siècles d'existence. En trente-trois salles, le musée présente tous les aspects de la Monnaie avec une volonté didactique d'expliquer et de faire comprendre les mécanismes monétaires.

Depuis la charte de fondation jusqu'au nouveau billet de 50£, introduit en 2011 aux effigies de Matthew Boulton et James Watt (connus en France grâce à la fabrication des Monnerons), le musée présente une sélection d'objets et de textes qui éclairent la vie de la Banque d'Angleterre depuis plus de trois siècles. Une exposition consacrée à l'inflation en Grande Bretagne qui a évolué entre 27% en 1975 et 2% aujourd'hui, montre l'importance de maîtriser la fabrication de monnaie dont la Banque détient encore les clefs puisque le pays n'a pas encore rejoint l'UE.

Monnaies et billets depuis 1694 sont associés dans cette découverte. Vous pouvez même essayer de soupeser une barre d'or (environ treize kilos). Des jeux et des quizz permettent à tous de tester leurs connaissances et de découvrir les arcanes de cette vénérable institution.



UN WEEK END NUMISMATIQUE À LONDRES



Quand la Banque de France, dame beaucoup plus jeune (créée en 1800 par Bonaparte Premier Consul) nous offrira-t-elle les mêmes services, car cela est bien sûr gratuit ? La monnaie n'est pas présentée d'une manière ennuyeuse, mais vivante, axée sur le futur et l'ordinateur et la tablette ne sont pas oubliés.

Les billets actuels britanniques sont présentés. Nos voisins poussent même le vice

à proposer une vitrine consacrée à l'Euro avec une série de Specimen (série S de 5 à 500 euro).

La visite de la Banque d'Angleterre vaut le voyage à elle seule et le tout se réalise entre soixante et quatre-vingt dix minutes. Le personnel est accueillant et disponible, à l'écoute du public, les premiers acteurs de la vie économique !

Notre second point de chute est le British Museum, incontournable, vé-

ritable tour de Babel de la Connaissance. Outre une grande exposition consacrée à la vie et à la mort à Pompei et Herculaneum qui se termine malheureusement déjà le 29 septembre 2013, j'ai revisité la salle 68 (troisième étage) consacrée à la numismatique juste à côté des salles consacrées au monde gréco-romain (salles 69-73).

Cette galerie de l'évolution présente en une vingtaine de vitrine l'histoire de la



UN WEEK END NUMISMATIQUE À LONDRES

Monnaie des origines à demain avec un monde sans monnaie.

À elle seule, cette salle mérite le détour. Mais les monnaies ne sont pas présentes que dans cette salle et se retrouvent dans l'ensemble du Musée partout où la monnaie a joué un rôle depuis l'Antiquité.

Que les musées français sont frileux par rapport à ce choix muséographique ! Cerise sur le gâteau, dans la salle 69A, une exposition temporaire consacrée à « *Coins and the Bible* » (Les monnaies et la Bible) que vous pouvez encore découvrir, jusqu'au 20 octobre 2013, est certes petite avec une dizaine de vitrines, mais complète et agrémentée d'autres documents comme des paypyrii et une maquette reconstituant le Temple d'Hérode.

Une très jolie plaquette de cent vingt pages sous la plume de Richard Abdy et Amelia Dowler nous fait pénétrer les arcanes de ces monnayages entre les périodes grecques et byzantines, où se croisent Ancien et Nouveau Testament en sept chapitres. En effet, nous découvrons au travers

des monnaies l'histoire de cette région où se mêlent les Religions et les Peuples.

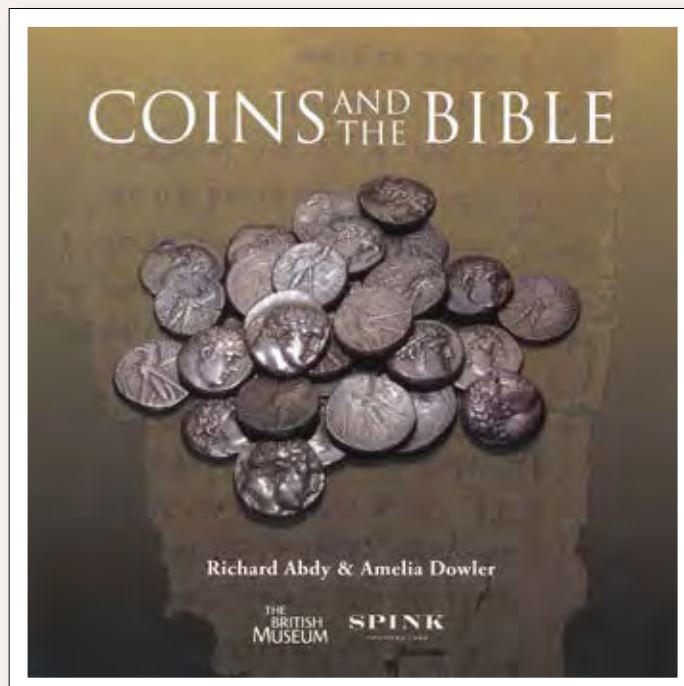
Notre périple n'était cependant pas terminé. Il prit fin au rez-de-chaussée dans les salles 1 et 2 où une nouvelle présentation du Trésor de Sutton Hoo, le trésor le plus important trouvé en Grande Bretagne pour l'époque anglo-saxonne bénéficie d'une nouvelle

présentation, sans oublier le trésor de monnaies mérovingiennes en or (triens) qui l'accompagne.

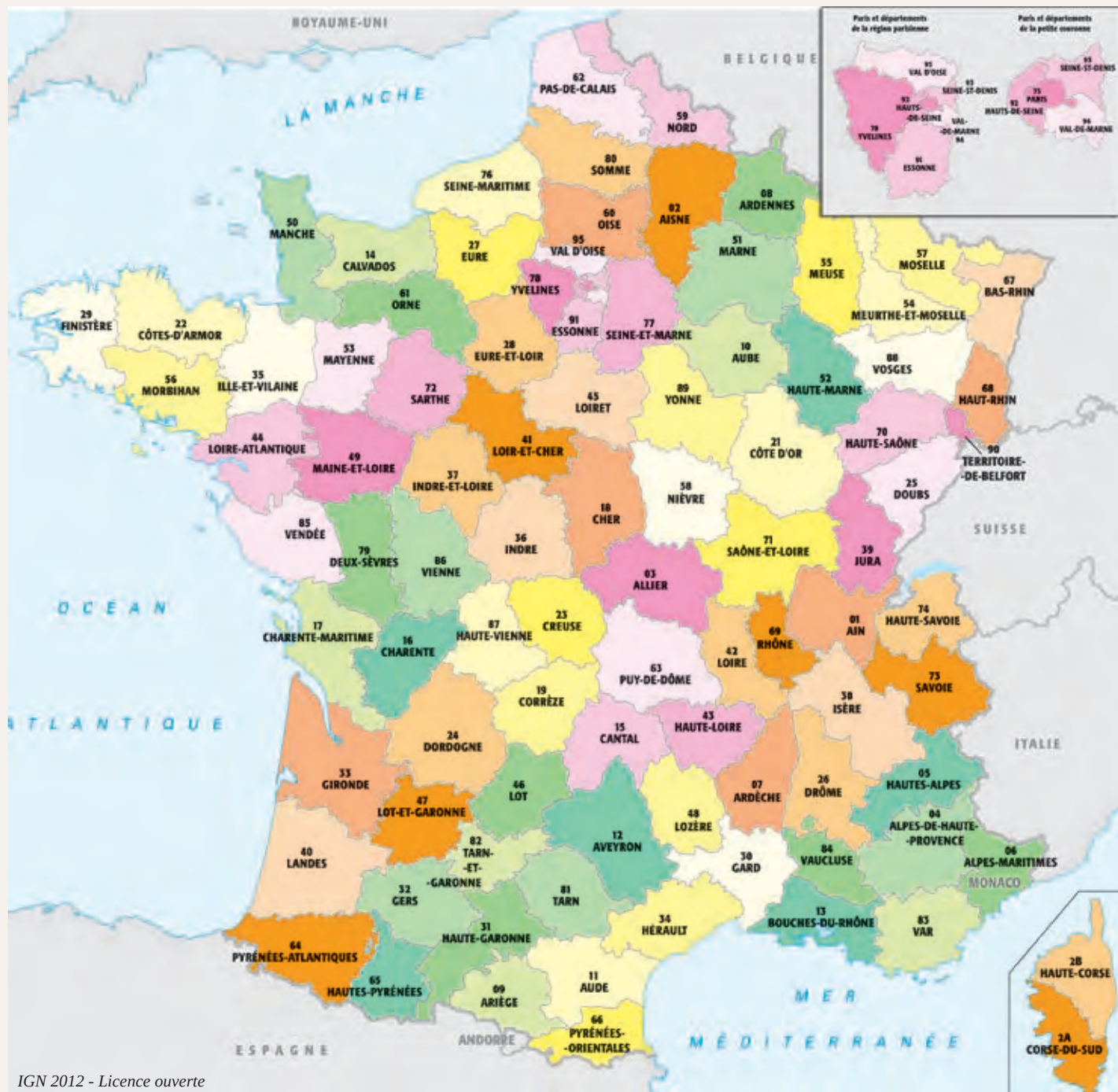
Enfin j'ai pu apprécier dans la salle 1, consacrée aux expositions temporaires « *Reading room* », une très belle exposition consacrée à la découverte du monde au XVIII^e siècle « *Discovering the world in the 18th century* », qui présente en sept salles d'une richesse inouïe les différents aspects et l'appréhension du monde et de la connaissance « au siècle des Lumières ».

Le deuxième thème est consacré à la découverte de l'Archéologue et les monnaies ainsi que les gemmes, les livres numismatiques se trouvent dans plusieurs vitrines associés parfois à d'autres objets, mais toujours mis en valeur. Si bien que les monnaies retrouvent leur cadre naturel et sont visibles de tous et par tous, partie intégrante de la connaissance. La monnaie n'est jamais isolée, toujours replacée dans le cadre de l'histoire avec un grand H ! C'est un exemple à suivre.

Laurent SCHMITT







Le régionalisme dans les billets, c'est aussi, une multitude de billets de confiance de la Révolution, les émissions de 1870, celles de 1940, ou encore les camps de prisonniers, les bons commerciaux ou les billets de 15 euros de cgb.fr !



REVUE DE PRESSE ET DIVERS

VANDALISME OFFICIEL

Un village médiéval partiellement détruit pour installer six éoliennes : [cliquez pour lire l'article dans l'Indépendant](#).

« Sous prétexte de débroussaillage, on a rasé aux trois-quarts le village. Le résultat est catastrophique, les maisons et les enclos ont été rasés, les puits comblés et le cimetière éventré », s'indigne Christian Raynaud, professeur d'histoire et archéologue amateur. « Ca fait mal au cœur, l'intérêt scientifique du site est réel, mais aujourd'hui, il est fortement amoindri du fait des destructions », ajoute Dominique Baudreu, du Centre d'archéologie médiéval du Languedoc.

Le genre de nouvelles qui pousserait à être un chaud partisan du nucléaire !

Ces horribles éoliennes détruisent déjà les paysages par ailleurs saccagés



depuis des décennies par les pylônes d'EDF (Pourquoi dans d'autres pays tout est-il enterré et pas chez nous ?) mais en plus on les implante sans tenir compte des sites !

Si elles avaient de l'humour et étaient un tant soit peu organisées, les associations de détectoristes devraient créer un prix du vandalisme officiel décerné tous les ans comme l'IgNobel ou le prix Lyssenko !

Michel PRIEUR

LE RETOUR DU TRÉSOR DE CLISSON

À l'occasion de l'acquisition de 47 monnaies représentatives du trésor de Clisson par le Musée Dobrée, un article de presse présente cette acquisition, [cliquez pour le lire](#), et nous donne l'occasion de rappeler qu'il reste encore 450 monnaies du trésor (sur 1645).

Il est normal qu'il en reste autant dix ans après la déclaration et publication de ce trésor car certains millésimes étaient présents en quantité dans le trésor. Qui n'a pas encore son écu 1834 T ? Il y en avait 59 dans le trésor et il en reste 49, [cliquez pour les voir](#).



LA CRISE EST-ELLE TERMINÉE ?

La Chronique Agora vous schématise l'évolution de la situation, [cliquez](#) :

	2008	2012
Volume des produits dérivés négociés hors cote en milliards de dollars	516 000 milliards de dollars	708 000 milliards de dollars
Endettement des pays de l'OCDE (les riches)	75%	105%
Déficit des pays de l'OCDE en% de leur PIB	3,5%	5,5%
Effet de levier des banques « trop grosses pour faire faillite »	31 pour Lehman Brothers	De 13 à 85
Bilans des banques centrales Fed et BCE (les créances pourries qu'elles ont échangées contre de l'argent surgi du néant)	900 milliards de dollars 1 400 milliards d'euros	3 000 milliards de dollars 3 000 milliards d'euros
Taux de croissance des pays de l'OCDE	0,5	-0,1
Taux de croissance mondiale	2,7	3,2
Taux de chômage des pays de l'OCDE	5,9	8
Réserves de change mondiales	4 000 milliards de dollars	11 200 milliards de dollars
Réserves de change de la Chine	1 900 milliards de dollars	3 500 milliards de dollars

La plaisanterie et la Bulle vont-elles continuer longtemps ? Les déséquilibres ne font que croître !

Le personnel de cgb est très heureux d'acheter et de vendre des biens réels ayant une valeur objective : leur travail et leurs clients seront protégés le jour où l'argent virtuel se révélera pour ce qu'il est : du vent.

Michel PRIEUR

ENCORE DES FAUX LINGOTS D'ARGENT SIGNALÉS !

Un article de Patrick Heller, dans Numismatic News, alerte sur de faux lingotins de dix onces d'argent d'Engelhard, [cliquez pour le lire](#) (en anglais).

Les lingotins authentiques sont frappés comme des monnaies, numérotés et usuellement vendus sous film plastique.



Ils ont été détectés sans difficulté puisque non seulement ils ne faisaient pas le poids exact, mais le format n'était pas bon et le numéro était insculpé à la main au lieu d'être incisé à la machine.

Attention si vous achetez des lingotins d'argent sur le grand site d'enchères... *caveat emptor* !

Michel PRIEUR

350^e ANNIVERSAIRE DE L'AIBL

AIBL ? Une version moderne acronymisée de *Académie des Inscriptions et Belles Lettres* !

C'est peu après le début du gouvernement personnel du Roi Louis XIV, que Jean-Baptiste Colbert obtient du roi la création, le 3 février 1663, d'une Petite Académie, future Académie Royale des Inscriptions et Belles Lettres.

Dès le début, cette Petite Académie est formée de quatre beaux esprits issus de l'Académie Française, Jean Chapelain, François Charpentier, les abbés Amable de Bourzeis et Jacques Cassagne, rejoints ensuite par Charles Perrault, le célèbre auteur des contes.

Leur tâche principale, immortaliser les hauts faits du règne à travers les inscriptions portées sur les monuments élevés à la gloire du roi, les décors des palais et la frappe de petits monuments que sont les jetons et médailles. Plus tard, le nombre de ces académiciens sera accru, en particulier par l'arrivée de Racine et de Boileau-Despréaux, tous deux historiographes de Louis XIV.

Ce 350^e anniversaire est aujourd'hui célébré à sa façon par l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres au travers

d'une e-Exposition ([cliquez sur le lien général](#)).

Mais surtout cette Institution entrouvre aujourd'hui pour nous quelques uns des volumes du « *Registre Journal des Délibérations et Assemblées* », en fait les comptes rendus, qu'elle n'a tenu qu'à partir de 1694, des séances de l'Académie. L'on assiste alors à la genèse de la « devise » de la médaille, du jeton, par la définition de son motif figuré allégorique et le choix d'une légende inspiré des Anciens.

Un exemple de jeton :

« On eut encore à délibérer sur une devise pour la Duchesse de Bourgogne afin que l'on puisse comparer la proposition de Racine avec celle de ses confrères. La devise du bouton de rose avec le mot FIRMAT SOL pour Madame la Duchesse de Bourgogne, plaisoit aussi à M. de Pontchartrain, mais il souhaitoit que l'on pût joindre encore un mot à FIRMAT. M. Racine qui avoit fait la devise a trouvé le mot à l'instant : FIRMAT ET ORNAT, sans mettre SOL qui est inutile. » (*Registre* 1697-1698).



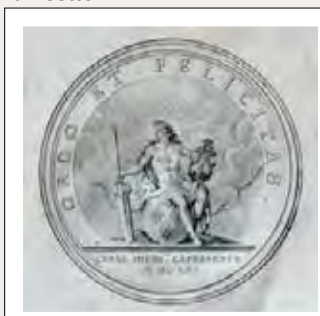
DES ARCHIVES PRESERVÉES !

Cliquez [ici](#), c'est magnifique et descendez dans la page :

On trouve aussi, bien entendu, les textes préparatoires des médailles royales, comme celle-ci :



« Après la mort du Cardinal Mazarin, Sa Majesté résolut de prendre elle-même le soin de ses États et de s'appliquer uniquement à assurer le bonheur de ses sujets. Par cette sage résolution Le Royaume changea bientôt de face, les abus qui s'étaient glissés dans l'administration de la justice et dans le maniement des finances furent réformés, les Arts et les Sciences refleurirent, et l'abondance qui régna partout, fit oublier en peu de temps les maux qu'une longue guerre avait causés.



C'est pour exprimer ces heureux effets de l'application du Roi aux affaires qu'on l'a représenté dans cette médaille sous la figure d'Apollon assis sur un globe orné de trois fleurs de lys. Il tient de la main droite un gouvernail pour montrer qu'il conduit lui-même toutes choses dans son État. Et de l'autre main une lyre symbole de la parfaite harmonie de toutes les parties de l'Empire français. Les mots Ordo

et felicitas signifient que la félicité de la France vient de cet ordre et de cet accord admirables.

Et les paroles de l'exergue, Curas Imperii capessente MDCLXI veulent dire qu'en l'année 1661 le Roi a pris lui-même le gouvernement de ses États. L'abbé Bignon - M. Tallemant. »

Reste à souhaiter que l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres clôtüre en fanfare ces célébrations en livrant, aux Amateurs et Curieux, l'ensemble numérisé de ces fabuleux registres des délibérations, un peu à la manière de Gallica. Rêvons un peu...

Christophe MONTAGNE

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

LES BILLETS D'ENTRÉE AU LOUVRE...



... C'étaient des faux chinois ! Lire l'article de Libération qui raconte la saisie par les douanes d'un paquet de 3600 faux billets d'entrée, paquet en provenance de Chine !



UN AMÉRICAIN VOUS RACONTE LE DOLLAR



Sa vie, son œuvre, sa décadence et son futur (?). C'est une vidéo sous titrée, c'est très clair, rien à ajouter, rien à retrancher, cliquez pour visionner.



BILLETS DANOIS EN STERLING !



Ce n'est pas un pied de nez à la BCE : Rappelons à ce propos que le Danemark n'a pas adopté l'euro pas plus que la Grande-Bretagne ni l'Irlande du Nord.

et imprimait ses propres billets, en livres Sterling anglaises... Nous avons d'ailleurs vendus des billets de cette banque qui en émet depuis sa création en 1809, cliquez pour voir leurs billets.

Mais la banque Northern Bank limited, cliquez pour voir sa page wikipedia, ayant eu des malheurs, elle se trouva rachetée par la Danske Bank. Or la Northern Bank limited avait pouvoir d'institut d'émission

Il y a donc aujourd'hui des billets signés Danske Bank, cliquez pour leur site, et libellés en livres Sterling !

Michel PRIEUR

New Danske Bank notes



£10 - Front



£10 - Back



£20 - Front



£20 - Back

Danske Bank

Danske Bank is a trading name of Northern Bank Limited. Registered in Northern Ireland R568. Registered Office Donegall Square West, Belfast BT1 6JS. Northern Bank Limited is a member of the Danske Bank Group.

SUBSCRIBE NOW!

THE BANKNOTE BOOK



Collectors everywhere agree, "This catalog is vastly superior to the Standard Catalog of World Paper Money!"

The Banknote Book is an indispensable new catalog of world notes. Each chapter includes detailed descriptions and background information, full-color images, and accurate valuations. More than 145 country-specific chapters are currently available for purchase individually or by subscription.

www.BanknoteBook.com

Enchères sur Internet



Achetez & Vendez vos Monnaies & Billets sur www.delcampe.net !



Plus de 700 000 membres !

www.delcampe.net

Ron Gillio

vous rencontre à Paris !

Pour obtenir une offre sur vos pièces de
monnaies gradées PCGS
ou les proposer à la vente aux enchères



Ronald J. Gillio
Coordinateur des acquisitions numismatiques
Stack's Bowers Galleries
Spectrum Numismatics International
Email: rong@stacksbowers.com
Cell: 1.805.637.5081

Ron est spécialiste des pièces de monnaies et des billets de banque. Il vient régulièrement à Paris pour estimer et évaluer professionnellement tant les monnaies gradées PCGS ainsi que les billets de banque américains et ceux du monde entier. Vous pouvez profiter de sa prochaine visite Paris pour recevoir une estimation gratuite ou une offre immédiate pour vos pièces gradées PCGS. Il est aussi possible d'avoir une consultation d'orientation pour obtenir les meilleurs résultats de la vente de vos pièces et billets de banque.

Nous effectuons les paiements en euros ou en dollars.

Contactez Ron dès aujourd'hui pour prendre rendez-vous et vous renseigner sur les dates de sa prochaine visite en contactant Ron directement sur son : adresse électronique rong@stacksbowers.com ou SMS/Appel au +1.805.637.5081



SBG Paris 7.08.13

PAPIER-MONNAIE 26

RENDEZ-VOUS DANS DIX ANS !



Si la vente de la collection Léon Pernoud a marqué les imaginations, c'est la collection Albert Mattei en 2003 (PM3) qui a provoqué des soubresauts suffisants pour que des prix évoluent vraiment, des raretés se manifestent, des collectionneurs se dévoilent et s'épanouissent. Cette collection d'exception, c'était il y a dix ans, déjà !

Depuis, nous avons proposé de très belles ventes, des séries incroyables, des raretés et des qualités exceptionnelles, des documents inédits, mais, avec PAPIER-MONNAIE 26, nous proposons un nouveau palier : celui qui manquait à nos amateurs hexagonaux pour propulser le billet Banque de France sur la grande scène.

Partout dans le monde, les collectionneurs s'accordent à vanter les

qualités des billets français, à rêver d'artistes aussi talentueux, à jalouser la gravure, le papier, la précision de notre système de référencement, à espérer un inventaire aussi sérieux. Mais *l'exception française* est parfois pesante : malgré tout cela, l'écart entre la qualité, la rareté, l'intérêt même de ces billets et les prix auxquels ils sont proposés, défie toute logique.

Aucun autre pays de collectionneurs n'a, à la fois, un marché aussi développé et sérieux et des écarts de prix si faibles : entre un billet très commun en état correct (20 ou 30 euros) et une belle rareté (Flameng en TTB : 4000 euros), l'écart est donc de x100 ou x200, alors qu'il est de x1000 voire beaucoup plus partout ailleurs !

Et pourtant notre marché est bien vivant, les billets sont recherchés, les ventes ont de bons résultats,

les cotes sont réalistes, mais des digues retiennent encore les prix. Ces digues freinent à la fois les débutants avec des premiers prix parfois trop élevés d'une part et un cruel manque de billets légendaires d'autre part, mais aussi les éventuels grands collectionneurs qui, pour un timbre rare ou un tableau moyen, pourraient s'offrir ce catalogue tout entier !

PAPIER-MONNAIE 26 devra renverser ces digues, bon nombre des billets de cette sélection exceptionnelle ne passent jamais en vente. Si le XIX^e est assez peu présent, la plupart des plus grandes raretés du XX^e sont proposées, et quelques documents introuvables du XVIII^e raviront les spécialistes. Chacun pourra y découvrir son graal.

des billets exceptionnels mais des prix modérés... vous en doutez ?



n° 26 : 5 F Noir date surchargée :
deux exemplaires connus,
celui-ci illustrant le Fayette...
prix de départ ?
***Seulement vingt fois le plus com-
mun des 5 Francs noir en état
équivalent.***



n°143 : 5000 F Flameng Essai,
exemplaire illustrant le Fayette,
inconnu à la vente...
prix de départ ?
***Moins de deux fois le prix d'un Fla-
meng standard en état SPL.***



n°119 : 1000 F 1903,
dix exemplaires dans l'inventaire,
plus bel exemplaire connu...
prix de départ ?
***Seulement douze fois le prix du
plus commun des 1000F Bleu et
Rose en état équivalent.***



n°20 : 50 F type 1868, 8 exemplaires
connus pour l'année, 49 pour le type,
un des deux plus beaux connus.
prix de départ ?
***Six fois le prix du plus commun des
50 F type 1868 dans le plus petit
état possible.***



n°132 : 1000 F Déméter, six exem-
plaires connus pour la date, dernier
billet émis. **Exemplaire de Musée !**
prix de départ ?
***Cent fois le prix du Déméter le plus
commun***



n°10 : 1000 Livres Caisse d'Es-
compte 1790, 14000ex. émis,
dernier passage en vente...1985 !
prix de départ ?
Dix fois le prix d'un Debussy A.26.

Rendez-vous dans dix ans, pour PM50, si vous ratez vos achats dans PM26 !

Dans dix ans, peut-être avant, le billet français aura rejoint les autres grandes nations. Bien sûr il serait absurde d'imaginer s'aligner sur les États-Unis ou la Chine, mais rejoindre les prix actuels des nations qui s'intéressent à leur papier-monnaie est inéluctable. À nous de décider si le marché se fera ici, ou loin de nos frontières. Quel que soit le résultat, PAPIER-MONNAIE 26 sera donc une référence pour les collectionneurs de demain : les amateurs actuels peuvent participer à cette évolution, c'est une chance qu'il ne faut pas laisser passer.

PAPIER-MONNAIE 26 CLÔTURE LE 16 OCTOBRE 2013

Bulletin numismatique version internet, mode d'emploi :

Dans la version PDF que vous avez à l'écran, tous les liens internet fonctionnent directement par simple clic et la plus grande partie des images sont doublées par une version plein écran mise en ligne sur le net. Il vous suffit donc de cliquer sur n'importe quelle image pour obtenir cette même image en grand format.

Vous pouvez enregistrer une copie intégrale du BN en PDF (cliquez sur « enregistrer copie »), puis la transmettre en pièce jointe par courriel ou la garder sur votre disque dur pour consultation ultérieure.

POUR UNE VERSION PAPIER, IMPRIMEZ LE PDF, EN NOIR ET BLANC OU EN COULEURS

PRÉ-VENTE

LE FRANC

LES MONNAIES

2014

Éditions les Cheval-légers

Nom : Prénom : N° Client :
Adresse :
C.P. : Ville :
Pays : Tél : E-mail :

Le FRANC 10 vous sera adressé sur demande contre la somme de 27,55€ (+5€ de frais de port)
envoyée à cgb.fr, 36 Rue Vivienne 75002 Paris, Tél : 01.42.33.25.99 - cgb@cgb.fr